

La Lettre

Cercle Généalogique de la Drôme Provençale



Dans ce numéro :

Remarques sur les dénombrements de population en 1881 à Vesc

Cousinade Coustaury à Colonzelles

Acte d'accord à la Roche-Saint-Secret

Relevés des décès des enfants en nourrice à Chaudebonne

Les Plèches, de Bouvières à Montchenu



3^e trimestre 2019

n° 99

Sommaire

- 1 Mot du Président
- 2 Présentation du Cercle
- 4 Présentation du CGMP
- 5 Vie du Cercle
- 6 Actualités généalogiques
- 7 Cousinade Coustaury à Colonzelles
Candidature officielle
- 8 Remarques sur les dénombremens de population de 1881 à Vesc
- 11 La culture des haricots
- 12 Acte d'accord à la Roche-Saint-Secret
- 14 Relevés des décès des enfants en nourrice à Chaudebonne
- 20 Les Plèches, de Bouvières à Montchenu
- 33 Flash n° 260, 261 et 262 de la FFG
- 35 La Boutique du CGDP

*Consignes***Pour transmettre vos articles à insérer dans La Lettre :**

envoyer vos articles avant la date limite par courrier (au CGDP) ou par mail :

lalettredugdp@genea26provence.com

Ne pas utiliser une mise en forme particulière pour les articles saisis sur traitement de texte (colonnes, retraits, etc.)

Joindre les illustrations dans des fichiers séparés (dessins, photographies, etc.)

Joindre l'article tel que vous souhaiteriez le présenter et ne pas oublier de citer vos sources.

Inscrivez vos prénom et nom en bas de l'article (pour éviter les erreurs d'attribution)

Merci à l'avance !

Mot du président

La fin de l'été approche. Le CGDP va reprendre ses activités.

N'oubliez donc pas les trois rendez-vous de l'automne.

La journée de généalogie (journée des adhérents) se tiendra le 10 novembre prochain à Montélimar. La feuille insérée dans ce numéro de La Lettre vous donne les informations nécessaires et vous permet de vous inscrire.

L'exposition annuelle du CGDP se tiendra du 8 au 15 novembre à Montélimar. Un gros travail est fourni tout au long de l'année par quelques bénévoles passionnés du CGDP pour effectuer les recherches nécessaires (pas seulement généalogiques, loin de là !) et produire les panneaux et le fascicule de l'exposition. En visitant l'exposition, vous apprendrez des choses que vous ignorez et vous pourrez manifester votre intérêt pour le travail réalisé. Le thème de cette année concerne les métiers anciens.

Enfin, les cours de formation reprennent le mardi après-midi. Les cours d'initiation à la généalogie commenceront le mardi 8 octobre 2019. Les cours et ateliers pour le « Livre de famille » commenceront le mardi 24 septembre 2019. Pour de plus amples informations et vous inscrire, rendez-vous sur le site du CGDP ou consultez le numéro précédent de La Lettre.

Qui a dit qu'il ne se passait rien pendant l'été ? Certainement pas notre président, Guy Venturini, qui en a profité pour se marier. Tous nos vœux de bonheur à Guy et Maayan !

Yves Debouverie

Ont contribué à ce numéro

Mireille PREL-BÉRARD
 Josette et Christian COUTARD
 Evelyne DURAND
 Marie-Claire et Yves DEBOUVERIE
 Raymond FESCHET
 Christine GARAUD et Richard TROOST
 Guillaume MARCEL
 Marc PLÈCHE

LES TEXTES PUBLIES N'ENGAGENT
 QUE LA RESPONSABILITE DE LEURS AUTEURS

Date limite pour envoyer vos articles pour le prochain numéro : 1^{er} octobre

Le Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

Notre vocation

Réunir, principalement dans le cadre de la Drôme Provençale, les généalogistes amateurs afin de les aider dans leurs recherches et de mettre à leur disposition, de façon centralisée, des documents aisément consultables.



Nos services et activités

Recherche de patronyme en Drôme provençale :

2 € la recherche par patronyme et par canton
+ 0,20 € par page éditée + frais d'envoi

Relevés systématiques **des registres paroissiaux** catholiques et protestants, et **des tables décennales**

Relevés des registres de notaires et informatisation de tous nos relevés pour une restitution imprimée selon l'ordre chronologique ou alphabétique

Numérisation des microfilms
des registres paroissiaux, puis **gravure sur CD-Rom**

Consultation, lors de nos permanences et de nos journées des adhérents :

de nos relevés

(manuscrits ou informatisés),

des actes numérisés

des communes de la Drôme Provençale,

des registres de notaires

(liste envoyée aux adhérents chaque année ou consultable sur notre site)

Possibilité de faire des copies papier d'actes (0,25 € la page)

Consultation de notre bibliothèque

lors de nos permanences

Initiation à la généalogie :
cours, conseils, documentation

Accompagnement à l'écriture d'un livre de famille :
cours et ateliers

Exposition annuelle à Montélimar et dans des villages de la Drôme Provençale
pour se faire connaître du public et des scolaires

Deux Journées des Adhérents par an
pour se découvrir sans cesse de nouveaux « cousins »

Participation aux Congrès ou manifestations organisés par des associations de généalogie

Participation au Forum des Associations de Montélimar (tous les 2 ans)

Edition d'une revue « La Lettre du Cercle » trimestrielle assurant la liaison entre les adhérents

Echange de revues
avec d'autres cercles généalogiques

Réponse aux correspondances
démarches diverses

Permanences

Tous les mardis de 10 à 17 heures

Permanences du samedi

au Cercle de 10 à 17 heures (cf. page 5)

Adresse

Siège de l'association (adresse postale) :
CGDP – Maison des Services Publics –
1 avenue Saint-Martin – 26200 Montélimar
3^e étage Nord

*Pour tout courrier postal,
penser à joindre une enveloppe timbrée
pour recevoir une réponse*

Contacts

Webmaster du site Internet

Marie-Claire Debouverie

Pour Expoactes : Raymond Feschet
webmaster@genea26provence.com

Webmaster de la page Facebook

Nadine Marcel

facebook.com/cgdp.genealogiste

Webmaster des Forums

CGDP

webmaster@genea26provence.com

CGMP

cgmp@genea26provence.com

Adresse électronique du CGDP

cgdp@genea26provence.com

Contact généabank

Yves Debouverie

geneabank@genea26provence.com

Rédacteurs de la Lettre

Yves et Marie-Claire Debouverie

lalettredugdp@genea26provence.com

Téléphone

Permanences du mardi : 04 75 51 22 03

Guy Venturini

Président

06 11 33 66 08

Affiliation

Le Cercle est affilié au
Centre Généalogique du Midi Provence.

Le CGMP est membre de
la Fédération Française de Généalogie (FFG)



Conseil d'administration

BUREAU

Président

Guy VENTURINI

1^{er} vice-président

Yves DEBOUVERIE

2^e vice-président

Pierre GOUDON

Secrétaires

Mireille BERARD-PREL

Marilou SIMIAND

Trésorière

Françoise VERNEDE

Trésorier adjoint

Raymond FESCHET

ADMINISTRATEURS

Alain AUBERT

Marie-Claire DEBOUVERIE

Guillaume MARCEL

Marylène MARCEL-PONTHIER

MEMBRE D'HONNEUR

Odette BLANC

Cotisations

Cotisation pour l'année civile : 28 €

Dans ce montant, sont comprises
La Lettre du Cercle et les cotisations
au CGMP et à la FFG.

Centre Généalogique du Midi Provence

04

Cercle Généalogique des Alpes de Haute-Provence

Manosque

Maison des Associations
209, boulevard du Temps-Perdu
04100 MANOSQUE
Tous les samedis du mois de 14h à 18h
jean-paul.berbeyer@wanadoo.fr
Site : www.genea04.fr

05

Association Généalogique des Hautes-Alpes

19, rue de France
05000 GAP
Vendredi de 14h30 à 18h30
postmaster@agha.fr site : www.agha.fr

06

CEGAMA

Maison des Associations
06330 ROQUEFORT-LES-PINS
contact@cegama.org site : www.cegama.org

13

Association Généalogique des Bouches du Rhône

Siège administratif :
194, rue Abbé de l'Épée
13005 MARSEILLE
Permanence : lundi de 14h à 19h
agbdr@wanadoo.fr site : www.ag13.org

Aix-en-Provence

Le Ligoures
Place Romée de Villeneuve
Vendredi de 14h à 20h

Allauch Château-Gombert

Foyer des Anciens
Le Logis Neuf
2^e et 4^e jeudis du mois, de 14h à 17h30

Aubagne

24 rue Jeu de Ballon
2^e et 4^e vendredis du mois de 17h à 19h

Châteauneuf-les-Martigues

Place Bellot
2^e et 4^e mardis du mois de 18h à 19h30

Eyguières

Centre culturel
Rue Bel-Air

La Ciotat

Archives communales Mairie
1^{er} et 2^e mercredis du mois de 14h à 17h30

Port-de-Bouc

Centre Elsa Triolet
Jeudi de 15h à 19h30 et le 1^{er} samedi du mois de 13h30 à 18h30

Salon-de-Provence

Maison de la Vie associative
Rue André-Marie Ampère (parking de l'IUT)
2^e jeudi du mois de 14h30 à 18h00
(avec cours de paléographie)

Venelles

Le Triboulet
Impasse La Roberte
3^e samedi du mois de 14h à 19h

20

Recherche sur l'Histoire des Famille Corses (RHFC)

Maison de la Corse
69, rue Sylvabelle
13006 MARSEILLE
Tous les lundis de 14h30 à 17h
rhfc.corsica@gmail.com
Site : www.genealogie-rhfc.fr

83

Cercle Généalogique 83

Villa les Myrtes
298, av. du Parc des Myrtes
83700 SAINT-RAPHAEL
2^e jeudi et 4^e samedi de 14h30 à 17h30
cgenea83@free.fr
Site : cgenea83.free.fr

84

Cercle Généalogique de Vaucluse

Ecole Sixte-Isnard
31 ter, avenue de la Trillade
84000 AVIGNON
Mercredi (sauf le 1^{er} du mois) de 13 h 30 à 17 h
courriel.cgvacluse@gmail.com
Site : www.cgvacluse.org

Antenne de Pernes-les-Fontaines

Lundi de 14 à 16 h



Un Forum pour les adhérents du CGMP :

cgmp.phpnet.org/forum/index.php

La vie du Cercle

Les permanences du samedi se tiendront les 5 octobre et 7 décembre 2019

La 2^e Journée de Généalogie aura lieu le 10 novembre à Montélimar.

Le CGDP à Mende

Dimanche 28 juillet 2019, le CGDP était présent lors de la réunion annuelle organisée par le CERCLE LOZERIEN DE GENEALOGIE (CLG 48).

Après la canicule rhodanienne, Pierre Goudon et Mireille Bérard-Prel étaient heureux de trouver la fraîcheur lozérienne dans l'air et la chaleur amicale des généalogistes régionaux dans la grande salle de l'espace Jean-Jaurès.

Le président du CGL 48 a accueilli les exposants en présence de la nouvelle présidente de la FFG, Madame Valérie ARNOLD-GAUTIER qui a complimenté le CGDP pour son travail.

Nos publications ont été regardées avec intérêt. Nous n'avons pas eu de visiteurs ayant des ancêtres sud-drômois ; nous avons regretté de ne pas avoir à donner des renseignements. Marie-Françoise Brunel, présidente du cercle généalogique et héraldique de l'Auvergne et du Velay, a été une interlocutrice éclairée et agréable.

Plusieurs conférences étaient organisées dont une sur les généalogies médicales qui peuvent être faites dans le cadre de maladies héréditaires. Les généalogistes préparent des arbres familiaux nécessaires aux médecins pour la recherche des liens entre membres sains, porteurs sains et porteurs malades. Seuls les médecins détiennent les arbres qui portent les résultats médicaux.

Après avoir pris congé des organisateurs, Pierre et Mireille ont repris le chemin de Montélimar ; Pierre est prêt pour la réunion suivante avec la SAGA.



Valérie Arnold-Gautier, présidente de la FFG, Mireille et Pierre

Migrants drômois à Pourcieux

Relevé par Jean-Marc Gauthier et transmis par Jean-Paul Métailler :

27.07.1741 à Pourcieux (83) Baptême de Pierre Martin GRIZON

fils de François de "Cret" (Crest) en Dauphiné, soldat dans le régiment d'Auvergne, et de Françoise JULIEN

L'exposition 2019 du CGDP à Montélimar

L'exposition 2019 du CGDP aura lieu du 8 au 15 novembre et aura pour thème : **les métiers anciens.**

Seront notamment présentés :

- ◆ les métiers ambulants
- ◆ les drapiers
- ◆ les métiers de la soie
- ◆ les lavandières
- ◆ les porteurs d'eau
- ◆ les fabricants de tuiles...

...mais aussi :

- ◆ le ramassage du sumac pour la fabrication d'une teinture
- ◆ le peigneur de chanvre
- ◆ la marchande d'allumettes...



Actualités généalogiques

► *Arolsen Archives* : <https://arolsen-archives.org/fr/>

Arolsen Archives est le centre international de documentation des persécutions nazies. 13 millions de documents ont déjà été publiés. *Retracer le sort des victimes et rechercher des personnes disparues ont été pendant des décennies les tâches principales des Archives d'Arolsen. Aujourd'hui encore, nous répondons chaque année à des demandes concernant quelque 20.000 victimes de persécutions nazies. Notre activité en matière de recherche et d'éducation est plus que jamais importante pour informer notre société sur les crimes perpétrés par les nazis et, à ce titre, une part essentielle de notre travail est de mettre en ligne des archives complètes.*

Les Archives Arolsen disposent de la plus vaste collection documentaire sur les victimes du nazisme, dont des documents sur les camps de concentration, le travail forcé et les personnes déplacées. Il est possible d'y accéder de trois façons différentes : en consultant les archives en ligne, en envoyant une demande, ou encore en se rendant sur place (Archives Arolsen International Center on Nazi Persecution, Große Allee 5-9, 34454 Bad Arolsen, Deutschland).



Il est possible d'y accéder de trois façons différentes : en consultant les archives en ligne, en envoyant une demande, ou encore en se rendant sur place (Archives Arolsen International Center on Nazi Persecution, Große Allee 5-9, 34454 Bad Arolsen, Deutschland).

► *Le blog de Guy Perron*

<https://lebloguedeguyperon.wordpress.com>

Le blog de Guy Perron regorge d'informations. Il vient de mettre en ligne l'histoire des engagés levés pour Québec en 1613...

C'est l'histoire d'un chercheur passionné de ce que révèlent les documents d'archives. À travers ceux-ci, la vie de nos ancêtres rejailit... Archiviste de profession, généalogiste émérite, historien de famille, paléographe à mes heures, blogueur, je m'adonne à la généalogie et l'histoire de mes ancêtres depuis 40 ans ! Entre La Rochelle, la Nouvelle-France et les îles de l'Amérique, je vous raconte la vie des gens d'un autre temps. Et si on prenait le temps...



► *Versement des registres d'état civil des communes de la Drôme*

Les registres d'état civil des communes de la Drôme jusqu'en 2014 ont été versés aux Archives départementales. La consultation de ces registres est possible en salle de lecture selon les règles de communicabilités en vigueur. Les tables décennales seront bientôt disponibles.



► Cousinade Coustaury à Colonzelle

Au hasard de mes recherches, j'ai découvert des Colonzellois qui étaient des cousins et, en fait, c'est normal, puisque le berceau des Coustaury est Colonzelle (on retrouve les plus anciennes traces à la Chapelle Saint-Pierre).

Le 9 janvier 1960, lors de son mariage, ma mère, Roseline Coustaury, était loin de penser qu'elle revenait sur les traces de ses ancêtres en venant vivre à Colonzelle.

C'est pour cette raison que j'ai organisé une cousinade le jeudi de l'Ascension (30 mai), les Coustaury et toutes les branches qui s'y rattachent (Delasara, Ode, Monier, Tourtel, Rambaud, etc.) ici même à Colonzelle, à la maison, quartier les Vernets, route de la Carde. Une soixantaine de personnes étaient présentes et même le Mistral avait cédé un peu sa place pour un buffet fourni par chacun. J'ai essayé de retrouver quelques familles de Colonzelle qui ont des liens avec les Coustaury.

Le départ de mes recherches est ma mère, Roseline : familles Amevet, Duc, Long (Tardieu-Bernard, Cruzoulon-Soleilhac et Girard (Rambaud), Juvin (Allet-Coche), M^{elle} Olga (les demoiselles Coustaury), Vergier. Bien entendu, il doit encore y avoir d'autres familles de Colonzelle à découvrir...

Evelyne DURAND



► Candidature officielle

La candidature officielle avait lieu, sous le second Empire, au grand jour. La lettre suivante, trouvée dans les archives scolaires de Salles, le prouve bien...

L'inspecteur de l'enseignement primaire Cuissard, qui était un homme de valeur et d'esprit très libéral, ne pensait certainement mal faire en adressant cette lettre à son subordonné. L'idée que le gouvernement avait le droit, au moment des élections, de faire connaître le candidat qui avait ses préférences, était alors admise par la grande majorité des électeurs.

Département de la Drôme

Inspection primaire des arrondissements

De Nyons et Montélimar

Objet : Elections de Grignan

Académie de Grenoble

Nyons, le 23 juillet 1867

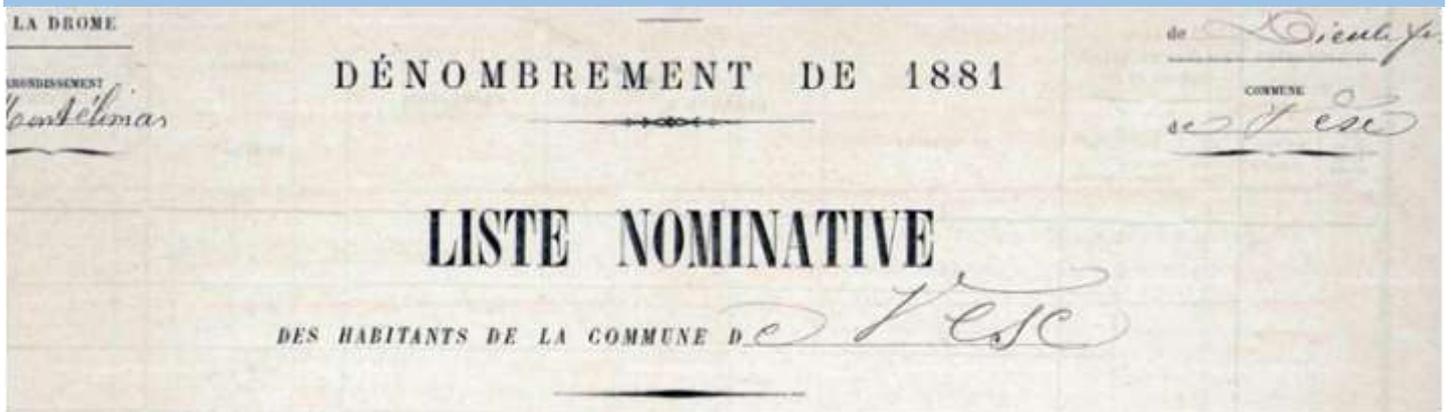
Monsieur l'instituteur,

M. Chapouton, conseiller général sortant, se présente de nouveau aux suffrages universels du canton pour les prochaines élections. *M. Chapouton est le candidat de l'Administration. J'aime à croire que vous contribuerez non seulement à sa réélection, mais encore que vous lui prouverez votre reconnaissance pour tout le bien qu'il fait à tout le canton et pour ses bons services rendus au pays.*

Recevez, Monsieur l'instituteur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'inspecteur primaire, Cuissard

Remarques sur le dénombrement de la population de 1881



Population

Le maire Jean Piollet signe le 14 janvier 1882 les résultats du dénombrement de 1881. Le nombre d'habitants a encore baissé. En 1876, Vesc avait encore 833 habitants et, en 1881, il n'y en avait que 752. L'exode rural continue.

C. Résultats généraux de la population de la commune.	
Population agglomérée (communes limitrophes, si existe)	156
Population (hors de l'enceinte de la commune)	596
Total formant la population municipale (Total de l'encadré A)	752
Population comptée à part conformément à l'article 2 du décret du 4 novembre 1880 (Total de l'encadré B)	0
Total effectif de la population de la commune	752

A
Le 14 Janvier 1882
Le Maire
Piollet

Les rubriques de ce dénombrement sont assez limitées parce que les colonnes concernant le niveau d'éducation, les cultes et les animaux manquent.

DESIGNATION	PAR QUARTIER, VILLAGE, HAMEAUX OU FERME			NOMS DE FAMILLE	PRÉNOMS	AGE	PROFESSION	POSITION dans LE MENAGE	OBSERVATIONS
	DES MAISONS	DES MAISONS	DES MAISONS						
des granges, verges, etc.									

Les deux premières colonnes indiquent le hameau concerné. Il y a parfois des regroupements de deux ou plusieurs noms de hameaux. On trouve, par exemple, la combinaison de *Guinard, Gueyle et Gourut*, ou encore *Col de Vesc et Bourgarelle*. De nouveaux noms apparaissent : *Combe de Richard et Marelin*. Au total, la liste de ce dénombrement connaît une cinquantaine de noms de hameaux lieudits et maisons.

Dans les trois colonnes suivantes, nous voyons la numérotation des maisons, ménages et individus. Ensuite, sont indiqués les patronymes et les prénoms.

Il nous semble qu'on n'est pas très méticuleux en ce qui concerne la notation des prénoms. Souvent, un prénom n'est pas complet (Pierre au lieu de Jean Pierre) mais il arrive aussi fréquemment que le prénom soit tout à fait incorrect (Olympe Tardieu au lieu de Philomène Tardieu¹).

Quelquefois, ce dénombrement ne donne pas le nom de jeune fille mais seulement le patronyme de son époux, cela peut être dérangeant. Une fois même, on utilise le deuxième prénom du père comme patronyme de sa fille : Virginie Ferand s'est mariée² le 7 juillet 1829 avec Antoine André Alaise. Elle est la fille de Joseph Benoit Ferand et Marie Faure. Dans ce dénombrement, on lui attribue le nom de Virginie Benoit.

Dans un autre cas, la fille porte le patronyme de sa mère : le 8 novembre 1862 Daniel Bois se marie à Teyssières avec Marie Anne Ponçon³. Elle est la fille de Jacques Ponçon et Marie Plèche de Chaudbonne. Dans ce dénombrement, elle est appelée Marie Plèche.

Nous parlerons d'une erreur plus compliquée à la fin de cet article.

Mais retournons aux colonnes. A côté des noms de famille et des prénoms, se trouve une place pour noter l'âge de la personne concernée. Ici, nous avons l'impression que l'âge est souvent estimé. Nous ne pouvons pas toujours le contrôler parce que, dans la plupart des cas, on connaît souvent la date de naissance exacte, mais nous ne savons pas à quelle date l'enregistrement du dénombrement a eu lieu. Mais, même quand nous prenons une marge assez large, il est très clair que parfois l'âge indiqué n'est pas correct.

Ensuite, il y a une colonne dans laquelle on note les professions, puis une autre encore pour décrire la relation familiale entre la personne concernée et le chef de ménage.

La dernière colonne est celle consacrée aux « observations » éventuelles mais elle n'est presque pas utilisée.

Entre deux dénombrements, la santé à Vesc a subitement enregistré une embellie. Les « goitreux » ont disparu. La santé mentale également s'est bien améliorée. Nous ne voyons qu'une seule fois la remarque « idiot »!

Tout cela fait que ce dénombrement, par rapport à d'autres, est peu documenté, ce qui limite grandement les éléments que nous pouvons en utiliser.

Domestiques et bergers

A Vesc en 1881, il y a 41 domestiques. Un aperçu :

Années	Habitants/ domestiques		
	Domestiques	Nombre habitants	Pourcentage
1836	82	1101	7,45%
1841	92	1050	8,76%
1846	78	1017	7,67%
1851	66	969	6,81%
1856	43	992	4,33%
1861	50	961	5,20%
1866	57	933	5,32%
1872	62	872	7,11%
1876	49	833	5,88%
1881	41	752	5,45%

¹ Etat Civil de Vesc Naissances (1839-1889) page 207

² Etat Civil de Vesc (1823-1832) page 161

³ Etat Civil de Teyssières Mariages (X-1889) page 254

Parmi les 19 domestiques dont nous connaissons l'identité, 17 ont une relation assez lointaine avec leur employeur mais, dans deux cas, il existe une relation plus proche : une personne travaille chez son oncle et une autre chez son grand-père.

Pierre Feraud⁴ est le doyen parmi les domestiques. Il a 69 ans⁵, est célibataire ; il est le berger de Régis Chastan⁶ (veuf de Adolphine Gras) qui habite au quartier les Audrans. Il est un cousin au 3^e degré de son employeur. Il est étonnant qu'aucun des domestiques n'ait moins de onze ans. Il me semble que Vesc est en avance sur l'instruction obligatoire qui ne sera de rigueur que grâce à la loi du 28 mars 1882.

What's in a name ?⁷

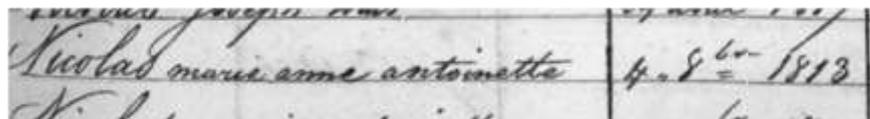
74	Martin	Charles Nicolas	37	Cults	Chapdenais.
75	Charpenel	Louise	27	Wérag.	femme
76	Martin	Jélie	3	sans prof	enfant
77	Martin	Louise Angèle	1	id	id



Au Village habite **Martin** Charles Nicolas avec son épouse Louise Charpenel et leurs enfants. Le couple habite déjà depuis quelques années à Vesc. Pourtant, quand on cherche cette combinaison de ces deux personnes dans les listes ou à l'état civil, nous ne les trouvons pas. Le nom de jeune fille de l'épouse nous est connu. Si nous la cherchons dans notre arbre, nous voyons qu'elle s'est mariée le 20 novembre 1877⁸ avec sieur **Nicolas** Antoine Martin. Voici un cas flagrant de confusion entre le prénom et le nom de famille. Dans ce cas le nom complet, constitué de 3 prénoms permettait d'en utiliser un, de manière erronée, comme patronyme potentiel.

Mais nous voulons tout de même contrôler si, dans l'acte de mariage, on se sert du patronyme correct. La recherche n'est pas trop difficile car, dans l'acte de mariage, se trouve aussi la date et le lieu de naissance du futur époux. Il est né le 1^{er} juin 1846⁹ à Valréas dans la Grand'rue dans la maison de sa grand-mère. Il est le fils naturel de Marie Anne Antoinette **Nicolas**. A la naissance de son fils, elle a 33 ans ce qui la fait naître vers 1813.

Après quelques recherches, on trouve par listes décennales son acte de naissance¹⁰.



⁴ Etat Civil de Vesc (An X-1812) page 356

⁵ Le dénombrement indique qu'il a 70 ans

⁶ Etat Civil de Vesc (1813-1822) page 289

⁷ « What's in a name? that which we call a rose By any other name would smell as sweet. »

William Shakespeare. Romeo and Julliet (acte 2 scène 2)

⁸ Etat Civil de Vesc Mariages (1847-1889) page 227

⁹ Etat Civil de Valréas (1844-1846) page 90

¹⁰ Etat Civil de Valréas Naissances (1811-1813) page 101

Retournons un moment vers les jeunes mariés. Leur premier fils naît le 27 juin 1879 à Vesc. Ils lui donnent les prénoms Felix Charles¹¹, le maire lui attribue le patronyme **Martin** et, dans cet acte, on nomme le père « *sieur **Martin** Antoine Nicolas* ».

Le 10 octobre 1881, est née leur fille Angèle Louise¹², là encore on nomme le père « *sieur **Martin** Antoine Nicolas* ».

A la naissance de leur deuxième fils qui porte les prénoms Léopold Alfred¹³, le 10 août 1887, on donne le patronyme correct au père : « *sieur **Nicolas** Martin Antoine* » et le fils aussi reçoit ce patronyme : **Nicolas**.

Cet enfant n'a vécu que 6 jours et, le 16 août 1887¹⁴, il décède au quartier de Guinard. Dans son acte de décès, le nom de famille est correct.

Pour terminer ce sujet, considérons d'abord l'acte de mariage de la fille Angèle Louise, puis celui du fils Felix Charles pour savoir si l'erreur du patronyme a eu une influence.

Angèle Louise se marie le 23 avril 1904 à Taulignan avec Ernest Louis Bertouin. Dans les tables décennales de Taulignan, nous lisons qu'elle se marie sous le nom d'Angèle Louise **Martin**¹⁵.

Felix Charles épouse le 2 mai 1905¹⁶ Marie Félicie Geneves, native de La Bégude-de-Mazenc. Le mariage se déroule à Taulignan. Dans l'acte de mariage, on l'appelle Félix Charles **Martin**.

Pour son deuxième mariage, également, avec Alphonsine Julie Martin (ça ne s'invente pas !) de Grignan, qui a lieu à Taulignan le 6 mars 1907¹⁷, là encore on lui donne le patronyme **Martin**. Une erreur tenace dont la conséquence peut bien être qu'il y a des Martin aujourd'hui qui devraient s'appeler Nicolas.

Marie-Christine Garaud et Richard Troost

¹¹ Etat Civil de Vesc Naissances (1839-1889) page 332

¹² Etat Civil de Vesc Naissances (1839-1889) page 348

¹³ Etat Civil Vesc Naissances (1839-1889) page 381

¹⁴ Etat Civil de Vesc Décès (1839-1889) page 397

¹⁵ Etat Civil Taulignan Tables Décennales (1903-1912) page 6

¹⁶ Etat Civil Taulignan Tables Décennales (1903-1912) page 9

¹⁷ Etat Civil Taulignan Tables Décennales (1903-1912) page 9

La culture des haricots

On ignore à quelle époque exacte les haricots ont été introduits en France. Ce qui est certain, c'est que l'Antiquité ne les connaissait pas. Aucune recette culinaire ne les mentionne, en Europe, avant le XVII^e siècle. Le mot haricot existait, il est vrai, mais il avait le sens de *menu morceau*, sens qu'il a conservé dans l'expression *haricot de mouton*. Le pays d'origine, le Mexique, ainsi d'ailleurs que l'étymologie du mot *haricot* qui vient du mexicain *ayacot*, ont été découverts il y a peu de temps, par le célèbre poète José Maria de Heredia, dans un livre d'histoire naturelle du XVI^e siècle, d'Hernandez : *De Historia plantarum novi orbis*. Les auteurs de dictionnaires encyclopédiques feraient bien de se le dire.

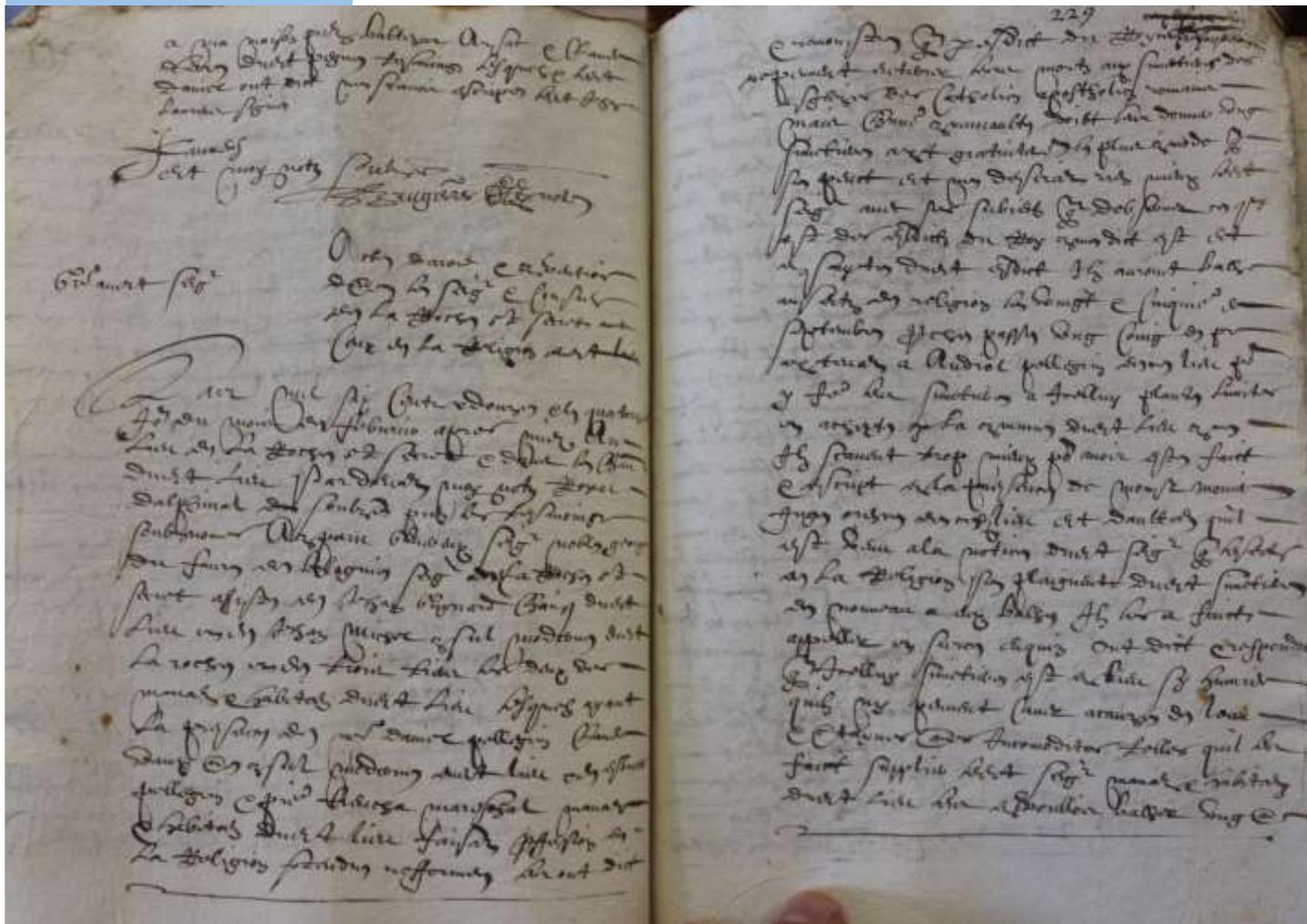
Une lettre écrite le 17 juillet 1785 par le marquis Dupuy-Montbrun, seigneur de Rochefort-en-Valdaine, au premier consul de sa terre fait état de cette culture qui était auparavant produite en petite quantité et qui l'est maintenant en plein champ.

D'après cette lettre, la culture des haricots se serait généralisée en France à peu près à la même époque que la culture des pommes de terre.

On ne songe pas sans tristesse à ce que devait être la misère de nos aïeux avant la généralisation de ces deux cultures. Rien d'étonnant à ce qu'ils aient alors souffert de la famine !

Vieux Ecrits, Anfos Martin, Imp. du Journal de Montélimar, 1928

Acte d'accord à La Roche-Saint-Secret

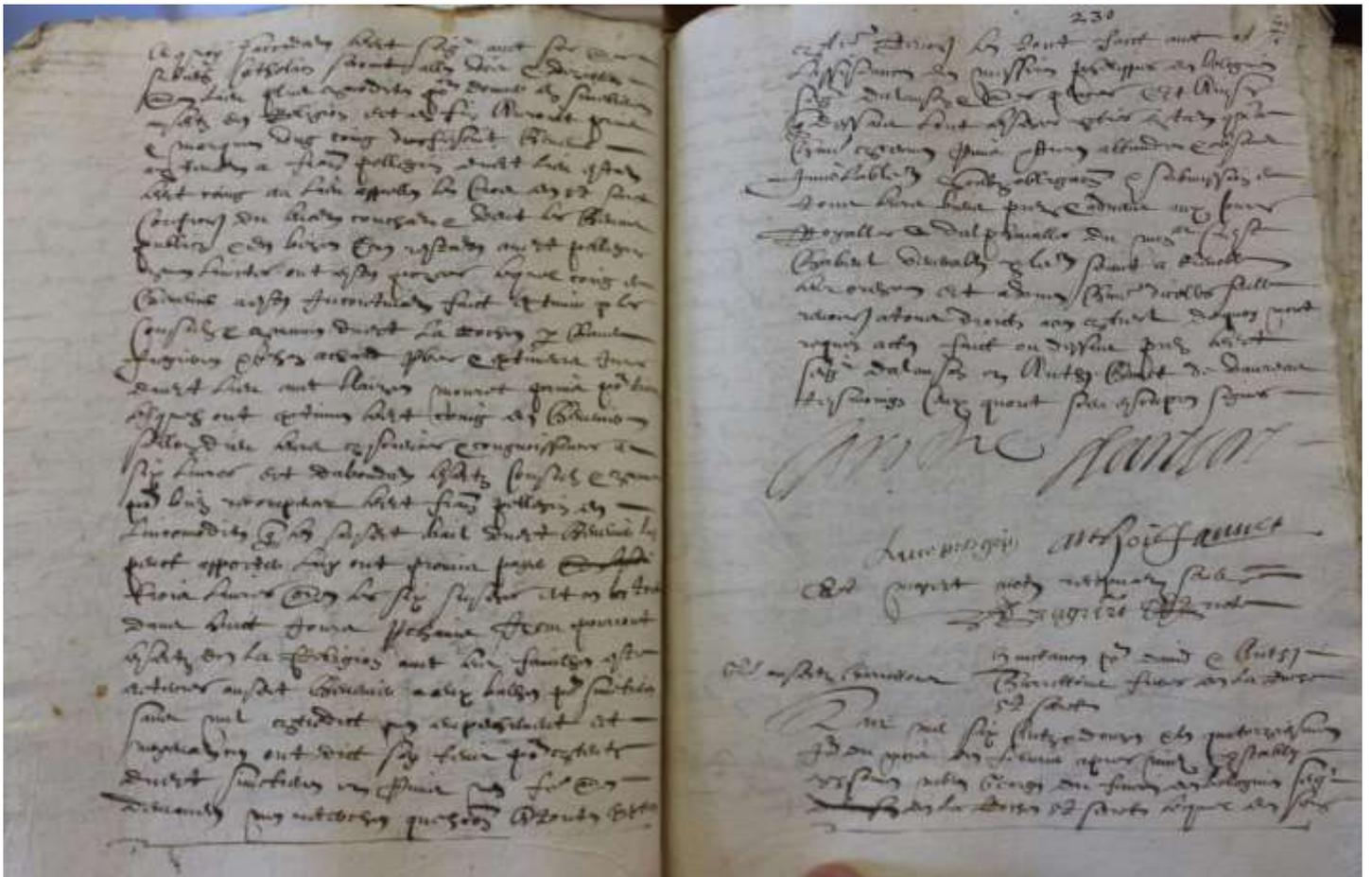


Registre 2^F13315 F°228v notaire Jean BRUGIERE

Acte d'accord et convention d'entre les Seigneur et Consuls de La-Roche-Saint-Secret avec ceux de La Religion dudit lieu.

L'an Mil six cent douze et le quatorzième jour du mois de février après midi au lieu de La-Roche-Saint-Secret et dans le château dudit lieu par devant moi notaire Royal Delphinal sous présent, les témoins sous nommés a comparu Généreux Seigneur noble George du FAURE de BOLOGNE Seigneur de La-Roche-Saint-Secret assisté de Jehan GUYNARD Châtelain dudit lieu et de Jean MICHEL consul moderne dudit La-Roche et de trois tiers les deux¹ des manants et habitants dudit lieu lesquels ayant la présence de Mtre Daniel PELLEGRIN, Claude VAUX autres consuls modernes dudit lieu et de Estienne PELLEGRIN, Pierre TRENCHA maréchal manants et habitants dudit lieu faisant profession de La Religion prétendue réformée leur ont dit et remonstré que par Edit du Roi ceux de La Religion ne peuvent enterrer leurs morts aux cimetières des églises des catholiques apostoliques romaines mais chaque communauté doit leur donner un cimetière à part gratuitement le plus commode que ce peut et ne désirant rien mieux ledit Seigneur avec ses sujets que d'observer ce qui est des Edits du Roi comme dit et est s...(?) dudit Edit ils auraient baillé auxdits de religion le vingt et cinquième de septembre proche passé un coin de pré appartenant à Andiol PELLEGRIN de ce lieu pour y faire leur cimetière à icelui planté limites et acheté par la communauté dudit lieu ... ils savent trop mieux pour avoir été fait et écrit en la présence de Monseigneur MONNIER juge ordinaire de ce lieu et d'autant qu'il est venu à la notice dudit

¹ De trois tiers les deux signifie que les 2/3 des habitants sont représentés (pas forcément présents).



Seigneur que les susdit de La Religion ce plaignent dudit cimetièrre de nouveau à eux baillé ils les a fait appeler en surcy enquis ont dit et répondu que icelui cimetièrre est en (un) lieu si humide qu'il n'y peuvent caver² à cause de l'eau et certaines autres incommodités telles qu'il leur fait supplier ledit Seigneur, manants et habitants dudit lieu leur en vouloir bailler un autre. A quoi s'accordant ledit Seigneur avec ses autres sujets catholiques seraient allés voir et visiter (d') autres lieux (avec) plus (de) commodités pour donner en cimetièrre auxdits de Religion et enfin aurait pris et marqué un coin ... (qui faisait) chenevier³ appartenant à François PELLEGRIN dudit lieu étant ledit coin au lieu appelé Les Cros⁴ de Saint Secret confrontant du levant, couchant et vent les chemins publics et de bise pré restant audit PELLEGRIN comme limites ont été posé lequel coin de chenevier a été incontamment fait estime par les Consuls et commun(?) dudit La-Roche par Claude FREGIERE et Jehan ACHARD probes (?) et estimateurs jurés dudit lieu avec Blaise MOURET pris pour tiers lesquels ont estimé ledit coin de chenevier selon Dieu leurs consciences et connaissances à six livres et d'abondance lesdits Consuls et commun pour bien récompenser ledit François PELLEGRIN en l'incommodité que le susdit bail dudit chenevier lui peut apporter lui ont promis payer trois livres autres les six susdites et ce le tout dans huit jours prochain. Item pourront lesdits de La Religion avec leurs familles être enterrer audit chenevier à eux baillé pour cimetièrre sans nul contredit ni empêchement et moyennant ce ont dit s'y tenir pour contents dudit cimetièrre et promet n'en faire autres demandes ni recherches quelconques à toute exception contre revost (?) le tout fait avec l'assistance de Messire Phelippes de BOLOGNE Seigneur d'Alançon et autres places et ainsi que dessus l'ont lesdites parties en tant qu'à chacun concerné promis et juré attendre et observer inviolablement sous obligation et soumission de tous leurs biens présent et avenir aux cours Royales et Delphinales de Montélimar, Crest, Chabeuil, vénérable parlement séant à Grenoble leur ordonne et Chacune d'icelles seule renonce à tous droits à ... contre ... de quoi m'ont requis acte fait au-dessus présent ledit Seigneur d'Alançon et Antoine CHANET de Valréas témoins ceux qui ont su écrire signes.

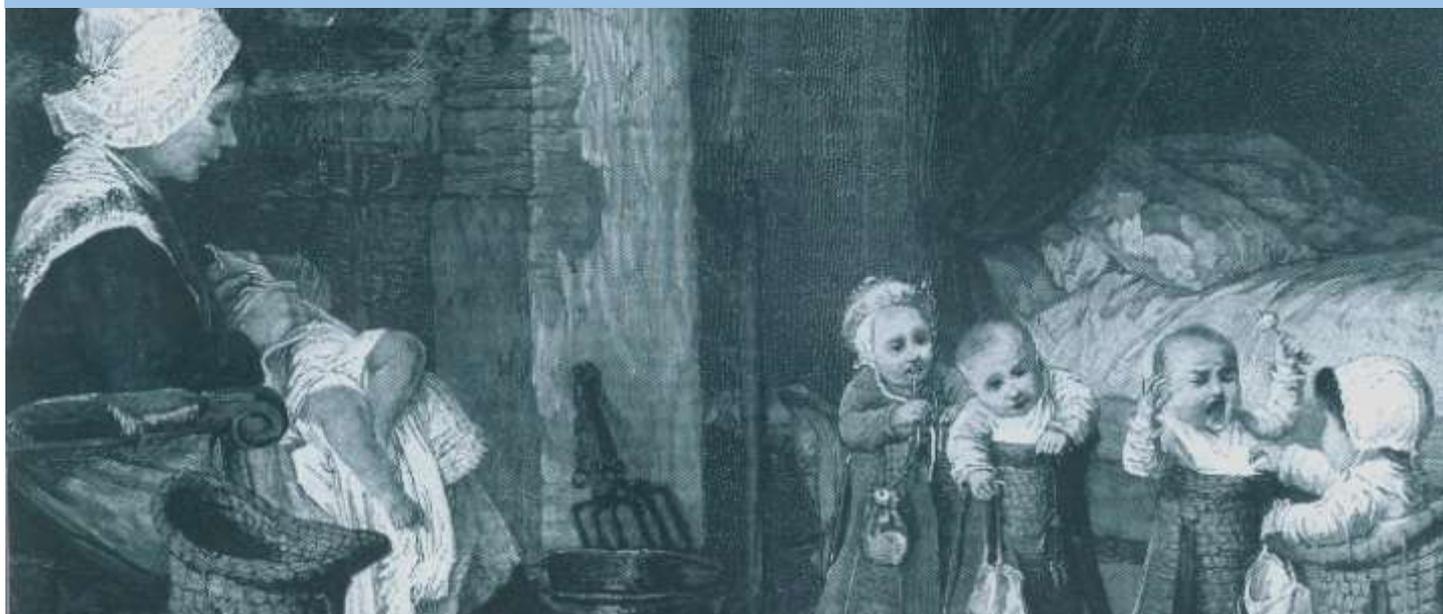
Transcription Guillaume MARCEL

² Caver signifie creuser.

³ Un chenevier ou chenebier est un terrain où l'on cultive le chanvre.

⁴ Un Cros est un terrain en creux ce qui signifie sensiblement la même chose qu'un Clos (parfois utilisé pour un endroit fermé), il y a un lieu dit L e Clos et un ravin du Clos sur la commune de La Roche-Saint-Secret.

Relevés des décès des enfants en nourrice à Chaudebonne



Si à la fin du XVIII^e siècle, le nombre d'abandons d'enfants est déjà préoccupant, la première partie du siècle suivant voit ce nombre doubler : de 69 000 en 1810, il passe à 99 346 en 1819 et à 129 699 en 1833, selon Louis Mathurin Moreau-Christophe. La misère d'une grande partie de la population, la réprobation sociale envers les naissances illégitimes (hors mariage) et la non-protection de la femme (la loi de 1804 interdit la recherche en paternité) ne font qu'inciter les mères à abandonner leur enfant. Au XIX^e siècle, les enfants sont mis en nourrice jusqu'à l'âge de 6 ans. Comme avant la Révolution, ils meurent en grand nombre, soit dans les 72 heures de leur arrivée à l'hospice, soit au cours du voyage pour aller chez la nourrice, soit chez elle dans les premiers mois ou premières années. Ces dernières ne sont pas inquiétées en cas de décès de ces enfants¹.

Chaudebonne est un village constitué de trois hameaux (Brésil, les Chaudrons et les Nauds) situés entre 800 et 1300 mètres d'altitude. Nyons est à 23 km au sud. En 1836, les trois hameaux comptent 426 habitants et seulement 250 à la fin du siècle². Les enfants mis en nourrice à Chaudebonne proviennent essentiellement des hospices d'Avignon, Carpentras, Marseille et Orange. On dénombre 203 décès de ces enfants entre 1834 et 1901. La plupart des enfants meurent bien avant leur première année. L'accueil de ces enfants est, semble-t-il, une véritable « industrie » dans ce village !

Raymond Feschet a relevé les décès de ces enfants... Une première partie des relevés est présentée dans les pages suivantes. La deuxième partie sera insérée dans la Lettre du 4^e trimestre 2019.

¹ *Les Enfants abandonnés et les nourrices, du XIX^e siècle à nos jours* - Livret de l'exposition CGDP 2013

² fr.wikipedia.org

ACTE	DATE	NOM_PRENOM	LIEU1	PERE	MERE	OBSERV1
D	26/12/1840	ADVINAL Barthélémy	d' Avignon (84)			° le 18/03/1839, enf de l'hospice en nourrice y, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 137
D	29/03/1893	AILLAU Julie Marguerite	N Marseille (13)			10 mois de P et M inconnus Mle 20868 enf hospice en nourrice à l'estellon, Cote AD 2 MI 818/R2 vue 195
D	08/08/1862	AMY Jeanne	de Marseille (13)			6 mois 1/2 Mle 15836 enf hospice en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 427
D	22/07/1854	ANATHON Agathe	de Marseille (13)			3a Mle 9668 enf hospice en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 318
D	25/06/1846	ANDRONIC Marius Frédéric	de Marseille (13)			2a enf hospice n° 5442 en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 193
D	29/12/1898	ARGELA Paulette Mireille	N Marseille (13)			28 jours de P et M inconnus , Mle 26834 enf hospice en nourrice à l'estellon, Cote AD 2 MI 818/R2 vue 250
D	10/08/1845	ARISTIFE Marie Louise	d' Avignon (84)			2a enf hospice livre 171 folio 53 en nourrice à l'estellon, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 178
D	02/01/1863	ARNAUD Jules	de Marseille (13)			10 mois Mle 935 enf hospice en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 440
D	20/09/1834	ARNOS Marie Honorée	d' Avignon (84)			° le 18/5/1834 enf de l' Hospice d' Avignon de P et M inconnus, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 29
D	24/07/1860	ARPOUL Joseph	de Marseille (13)			° le 10/03/1860 Mle 1466 enf hospice en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 398
D	29/09/1892	AUBIN Malvina Marie	N Marseille (13)			1a de P et M inconnus Mle 20.0? Enf hospice En nourrice à Beauvoisin, Cote AD 2 MI 818/R2 vue 189
D	28/05/1852	AUBRAND Louise Mariette Hélène	de Marseille (13)			2 mois Mle 10068 enf hospice en nourrice à l'estellon, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 284
D	16/05/1841	AUGASSA Félicité	de Orange (84)			2 mois 1/2, hospice n° 1672 en nourrice à l'estellon, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 151
D	22/09/1864	AUGIER Marie	de Carpentras (84)			7a Mle 2062 enf hospice en nourrice y chez BARNAVON, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 461
D	19/12/1843	AUGLAN Joachim	d' Avignon (84)			1a enf hospice en nourrice à l' estellon, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 147
D	22/11/1854	BARBIER Marie	de Marseille (13)			5 mois Mle 10 558 enf hospice en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 321
D	02/01/1841	BARDY Ganriel	d' Avignon (84)			° le 14/11/1838 enf de l'hospice en nourrice y, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 150
D	24/09/1893	BARETTA Anna	N Marseille (13)			2 mois 1/2, de P et M inconnus Mle 21712 enf hospice en nourrice à l'estellon, Cote AD 2 MI 818/R2 vue 195
D	01/07/1847	BARRAS Justine	N Carpentras (84)			18 mois livre 2 N° 294 en nourrice y enf hosp, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 211
D	12/05/1841	BASSIN Richard	de Orange (84)			2 mois hospice n° 1680 en nourrice à l'estellon, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 151
D	28/02/1841	BEAUMIERE Théophile	de Orange (84)			20 jours hospice n° 1541 en nourrice à l'estellon, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 150
D	27/06/1849	BEAUVILLIER Philippine Pul-chérie	N Marseille (13)			1 mois 1/2 Mle 8373 en nourrice y enf hosp, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 239
D	29/12/1850	BELIN Colombe	de Carpentras (84)			20 mois 4 boucles d' oreilles n° 747 en nourrice y enf hosp, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 257

ACTE	DATE	NOM_PRENOM	LIEU1	PERE	MERE	OBSERV1
D	06/08/1899	BENVENUTO Marius Pascal	N Marseille (13)			4 mois abandonné P et M inconnus, Mle 27133 enf hospice en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R2 vue 258
D	16/09/1846	BERMONT Noicolas Vincent Clair	de Marseille (13)			5 mois enf hospice n° 2859 en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 193
D	06/11/1858	BERNARD Louise	de Marseille (13)			° le 21/06/1858 enf hospice en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 372
D	30/08/1835	BERNEX Graste Agathe	d' Avignon (84)			° le 27/01/1835 Enf de l' Hospice d' Avignon de P et M inconnus, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 45
D	29/01/1863	BESSIER Henri	de Marseille (13)			1 mois Mle 965 enf hospice en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 441
D	28/08/1856	BLANC Achille	de Marseille (13)			2 ans Mle 12 051 enf hospice en nourrice à l'estellon, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 346
D	03/08/1854	BLANC Auguste	de Marseille (13)			5 jours Mle 11397 enf hospice de passage, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 319
D	10/06/1854	BLANC Claire	de Marseille (13)			2 mois Mle 11269 enf hospice en nourrice à l'estellon, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 318
D	28/03/1855	BLANC Jean Baptiste	de Carpentras (84)			inscrit livre 8 N° 1844 enf hospice en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 331
D	20/04/1849	BŒUF Madeleine	N Marseille (13)			1 mois 1/2 Mle 2262 en nourrice y enf hosp, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 237
D	08/02/1835	BONAGIER Augustine José- phine	d' Avignon (84)			°e le 03/05/1834 Enf de l' Hospice d' Avignon, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 42
D	28/12/1843	BONNEVIE Joséphine Adé- laïde	de Orange (84)			2a enf hospice n° 1567 en nourrice à l'estellon, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 147
D	20/05/1841	BONTAL Joseph Michel	d' Avignon (84)			4a 1/2 hospice n° 163 F° 172 en nourrice à l'estellon, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 152
D	26/11/1854	BOULET Jeanne	de Marseille (13)			1an Mle 11 039 enf hospice en nourrice à l'estellon, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 321
D	20/02/1841	BOURQUIN Pierre Sigismon	de Orange (84)			1a de l'hospice en nourrice à l'estellon, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 150
D	11/07/1854	BOUTEILLER Marie	de Marseille (13)			1 mois Mle 11391enf hospice en courrice à l'estellon, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 318
D	06/09/1838	BRAMIN Joséphine	d' Avignon (84)			° le 31/03/1838 enf hospice en nourrice à Estellon, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 97
D	18/04/1855	BRISSAC Cornélie	de Marseille (13)			6 mois Mle 11 838 enf hospice en nourrice à l'estellon, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 331
D	21/12/1860	BRISSIL François	de Marseille (13)			° le 13/11/1860 Mle 15049 enf hospice en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 399
D	11/08/1850	BROUSON Rosa	de Marseille (13)			4 mois Mle 8423 en nourrice y enf hospice, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 255
D	18/05/1834	BRUILHAUD Marie	d' Avignon (84)			° le 22/03/1834 enf Hospice d' Avignon de P et M inconnus, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 28
D	29/07/1840	BUC Eléonore	d' Avignon (84)			2a enf de l'hospice en nourrice à l' estellon, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 134
D	21/10/1850	BURNOUL Barthélémy	de Marseille (13)			4 mois Mle 9078 en nourrice y enf hosp, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 256

ACTE	DATE	NOM_PRENOM	LIEU1	PERE	MERE	OBSERV1
D	27/09/1840	CAPITOLE Marie Philomène	Marseille (13)			9 mois, n° 2900 enf de l'hospice au paravant registre 6 n° 353, en nourrice à l'estellon, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 136
D	29/12/1834	CARPION Michel	Avignon (84)			Enf de l' Hospice d' Avignon de P et M inconnus, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 30
D	16/12/1840	CATE Elisabeth	Avignon (84)			° le 06/03/1840 enf de l'hospice en nourrice de l'estellon, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 136
D	20/03/1853	CATELAN Joseph Théophile	Marseille (13)			3 sem, Mle 10633 enf hospice en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 300
D	06/12/1851	CHABAUD Henri	Marseille (13)			1 mois Mle 9893 en nourrice à l' Estellon enf hosp, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 274
D	26/12/1826	CHABRIS Marie Henriette	Avignon (84)			3m de P et M inconnus enf hospice en nourrice y, Cote AD 5 MI 254/R10 vue 67
D	15/04/1851	CHANTE Victoire	Marseille (13)			13 mois Mle 8292 en nourrice y enf hosp, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 270
D	30/07/1857	CHARPENEL Gabriel	Carpentras (84)			1 mois livre 9 collier 2211 enf hospice en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 359
D	20/08/1863	CHEVALY Alexandrine	Marseille (13)			4 mois Mle 1094 enf hospice en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 444
D	20/06/1840	CLAIRVAL Alexandre	Avignon (84)			18 mois enf de l'hospice en nourrice y, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 133
D	11/02/1835	COGNAL Joseph Jules	Avignon (84)			° le 25/07/1834 Enf de l' Hospice d' Avignon de P et M inconnus, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 43
D	20/02/1838	COLVERT Charles Louis	Avignon (84)			° le 25/09/1837 enf hospice en nourrice, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 95
D	30/06/1876	COSTE Célestin	Marseille (13)			1a enf de l' hospice Mle 8114 en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R2 vue 20
D	03/05/1849	COTELIER Marie Epiphanie	Marseille (13)			2 mois 1/2 Mle 22/12 en nourrice y enf hosp, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 238
D	16/12/1854	COTTA Elisabeth	Marseille (13)			8 mois Mle 11 140 enf hospice en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 321
D	11/10/1855	COUDERE Jeanne	Marseille (13)			4 mois Mle 11 921 enf hospice en nourrice à l'estellon, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 333
D	09/02/1843	DARBE Appolonie	Avignon (84)			6 collier 53 en nourice y enf de l'hosp, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 143
D	14/03/1838	DIANAL Joseph	Avignon (84)			° le 22/01/1838 enf hospice en nourrice à Estellon, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 96
D	26/09/1840	DOLBRAND Berthe Eugénie	Orange (84)			7 mois, n° 1636 enf de l'hospice en nourice y, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 136
D	07/07/1851	DONNIER Joséphine	Marseille (13)			5 mois Mle 9077 en nourrice à l' Estellon enf hosp, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 272
D	23/06/1876	DOTTO Maurice	Carpentras (84)			16a de P et M inconnus, Mle 2568 enf hospice ht l'Estellon, Cote AD 2 MI 818/R2 vue 19
D	27/09/1843	DRIXEL Flore	Orange (84)			2a enf hospice n° 1717 en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 146
D	09/05/1855	DUC Henri Léopold	Marseille (13)			5 mois Mle 11 660 enf hospice en nourrice à l'estellon, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 331
D	27/07/1883	DUFOUR Berthe Marie Vincente	Marseille (13)		DUFOUR Stéphanie Zéphirine	10 mois de P inconnu en nourrice ici, Cote AD 2 MI 818/R2 vue 98

ACTE	DATE	NOM_PRENOM	LIEU1	PERE	MERE	OBSERV1
D	22/03/1840	DUMONTEL Lucie	d' Avignon (84)			fa ° le 21/02/1838 à l'hospice en nourrice à l' Estellon, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 129
D	21/02/1892	ENRIONE André Alexandrine	N Marseille (13)			12a 1/2 de P et M inconnus Mle 19541 enf hospice en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R2 vue 188
D	07/08/1863	ESQUINDELER Joseph	de Marseille (13)			16 mois Mle 663 enf hospice en nourrice à l'estellon, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 443
D	18/10/1861	FACY François	de Marseille (13)			18 mois Mle 14536 enf hospice en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 412
D	15/06/1840	FARNIER Clotilde	d' Avignon (84)			18 mois enf l'hospice en nourrice y, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 132
D	22/04/1847	FAURE Eugène	N Carpentras (84)			° le 11/04/1847 livre n° 3 n° 470 en nourrice y enf hosp, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 210
D	23/07/1870	FERRAN Joséphine Marguerite	de Marseille (13)			2 mois Mle 4884 enf hospice en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 536
D	27/02/1847	FERRANT Benoit Etienne	N Carpentras (84)	Benoit	PIOLLET Marie	11 mois ht Estellon enf hosp, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 209
D	08/10/1855	FERREBEUF Louise Pélagie	de Marseille (13)			2a Mle 10 639 enf hospice en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 333
D	17/05/1837	FLACHAIRE Hiacinthe	d' Avignon (84)			° le 07/03/1837 enf hospice en nourrice y, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 78
D	29/07/1847	FORMORET Rose	N Marseille (13)			1 mois 1/2, n° 7141 en nourrice y enf hosp, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 211
D	05/11/1863	FOURNIL Marie	de Marseille (13)			10 jours Mle 1232 enf hospice en nourrice à l'estellon, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 444
D	27/11/1850	FRAS Frédéric	de Marseille (13)			8 mois Mle 9030 en nourrice y enf hosp, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 257
D	30/06/1841	FROSSARD Marie Madeleine	de Orange (84)			1 mois, hospice n° 1693 en nourrice à l'estellon, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 152
D	09/08/1865	GALIDER Jullien	de Carpentras (84)			23. ? Enf hospice En nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 476
D	20/05/1877	GALLAND Jeanne	N Marseille (13)		GALLAND Emilie	29a jours Mle 5091, la M domestique à Marseille enf hospice en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R2 vue 33
D	01/04/1883	GALLIER Jeanne	N Marseille (13)			2a de Pet M inconnus, enf hospice en nourrice à l'estellon, Cote AD 2 MI 818/R2 vue 97
D	29/06/1843	GALLOIS Florentin	de Orange (84)			18 mois, n° 1786 en nourrice y enf l'hospice d'orange, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 144
D	30/07/1838	GANTIER Simon	de Orange (84)			6 mois, enf hospice n° 1523 en nourrice y, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 96
D	20/04/1888	GASSEN Julie Gabrielle	N Marseille (13)			1a ° le 11/04/1887 Mle 14980 enf hospice en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R2 vue 149
D	18/02/1851	GASSET Jean	de Marseille (13)			1a , Mle 8828 en nourrice y enf hosp, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 269
D	10/08/1858	GAUDAY Marie	de Marseille (13)			° le 25/01/1858 enf hospice en nourrice à l'estellon, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 370
D	26/03/1845	GAZA Joséphine	de Marseille (13)			1a enf hospice collier n° 5370 en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 177

ACTE	DATE	NOM_PRENOM	LIEU1	PERE	MERE	OBSERV1
D	08/10/1834	GENTIL Jean Louis	d' Avignon (84)			° le 18/5/1834 enf de l' Hospice d' Avignon de P et M inconnus, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 29
D	11/12/1838	GERMAIN Françoise	d' Avignon (84)			° le 31/12/1837 enf hospice en nourrice à l' Estellon, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 97
D	12/04/1846	GILARDOUX Marie Madeleine	de Orange (84)			5a enf hospice n° 1723 en nourrice à l'estellon, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 193
D	17/03/1846	GILEMA Amélie	de Marseille (13)			2 mois enf hospice n° 6277 en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 192
D	21/05/1863	GILLOT Geneviève	de Marseille (13)			12 jours enf hospice en nourrice à l'estellon, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 442
D	25/02/1839	GIRARD Lucien	d' Avignon (84)			° le 08/01/1838 enf hospice en nourrice y, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 112
D	17/12/1854	GIRAUD Joséphine	de Marseille (13)			2 mois Mle 11 576 enf hospice en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 322
D	12/07/1840	GOMBART Marie Antoinette	d' Avignon (84)			3a enf de hospice en nourrice à l' Estellon, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 134
D	26/03/1883	GRAS Paul	N Marseille (13)			1a de P et M inconnus, enf hospice en nourrice à l'estellon, Cote AD 2 MI 818/R2 vue 96
D	17/09/1837	GRAS Thérèse	d' Avignon (84)			° le 01/09/1835 enf hospice en nourrice y, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 80
D	28/12/1840	GUISE Etienne Honoré	de Marseille (13)			° le 24/04/1839, enf de l'hospice en nourrice y, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 137
D	02/10/1881	HANCY Marie Anne	N Marseille (13)			13 jours de P et M inconnus enf hospice en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R2 vue 74
D	16/12/1842	HERAUDET Françoise	de Orange (84)			13 mois enf de l'hospice n° 1704 en nourrice à l'estellon, Cote AD 5 MI 254/R11 vue 169
D	20/02/1854	JANIN Joséphine	de Marseille (13)			12 jours Mle 11164 enf hospice en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 317
D	02/07/1855	JEAUME Claudine	de Carpentras (84)			1 mois 1/2 incrit livre 8 collier enf hospice en nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 332
D	08/09/1887	JOUE Andréa Léopoldine	de Marseille (13)			1a 13 jours, de P et M inconnus, Mle 15836 enf hospice nourrice y, Cote AD 2 MI 818/R2 vue 140
D	19/03/1862	JOULE Honorine	de Marseille (13)			1 mois 1/2 Mle 15840 enf hospice en nourrice y estellon, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 426
D	03/08/1854	JOURDAN Auguste Jean Baptiste	de Marseille (13)			8 jours Mle 11442 enf hospice de passage, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 319
D	04/12/1853	JOUVAL Léopold	de Marseille (13)			4 mois Mle 10922 enf hospice en nourrice à l'estellon, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 301
D	13/04/1851	JUBILE Félicité	de Marseille (13)			2 mois Mle 9428 en nourrice à l'Estellon enf hospice en marge Rose, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 270
D	08/06/1889	JULLIEN Pierre	de Marseille (13)			7 mois Mle 17585 enf hospice en nourrice à l'estellon, Cote AD 2 MI 818/R2 vue 161
D	18/05/1853	JUSTINE Louise Marie	de Marseille (13)			Mle enf hospice en nourrice à l'estellon, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 300
D	29/11/1854	LABROUSSE Louise	de Marseille (13)			4 mois Mle 3722 enf hospice en nourrice à l'estellon, Cote AD 2 MI 818/R1 vue 321

Les Plèche, de Bouvières à Montchenu



Le village de Bouvières

La famille Plèche¹, de religion protestante puis catholique, est probablement originaire de Bouvières proche de Dieulefit. Installée à Montrigaud, à Salettes (Charols) à la fin du XVII^e siècle puis à Montélimar, à nouveau à Montrigaud, elle réside à Montchenu aux XVIII^e et XIX^e siècles. Les Plèche s'enrôlent dans les armées du roi et servent successivement Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Ils y montrent leur vaillance et leur détermination. Pour tous les services rendus, Louis XIV récompense l'un des leurs, David, en l'anoblissant en 1659. Deux cents ans plus tard, deux de ses descendants participeront à la Première Guerre mondiale et feront preuve des mêmes qualités : l'un est *Mort pour la France* et l'autre recevra deux citations et plusieurs décorations.

Les origines

Au début du XVII^e siècle, David (I) Plèche réside à Montchenu. Dans le contrat de mariage de son fils David (II) et d'Anne de Focher datée de 1674, il est précisé qu'il lui fait donation d'une maison et de trois granges² situées sur le territoire de Bouvières. Cela incite à penser que la famille Plèche de Montchenu pourrait être originaire de Bouvières où vivent plusieurs familles protestantes portant ce patronyme, bien avant 1674 et jusqu'à aujourd'hui encore. Au XVII^e siècle, ce sont des marchands. Le niveau de leurs revenus aurait pu permettre de financer l'enrôlement de plusieurs d'entre eux dans les compagnies de cheval-légers au cours de la deuxième partie du XVI^e siècle. Une autre branche de la famille Plèche est installée à Arnayon. Or David (II) Plèche vend en 1686 le domaine du Jail (ou Gay ?) situé à Arnayon.

Avoir la certitude de l'origine géographique de cette fa-

mille est impossible car, si les cinq oncles et le frère de David (I) Plèche qui ont rendu de grands services au roi sont cités dans la Lettre d'ennoblissement³, aucune indication de lieu de résidence ou de naissance n'est précisée. De plus, la famille étant protestante, on ne trouve pas d'actes les concernant au XVI^e et au début du XVII^e siècles dans les registres paroissiaux.

Les premiers de la lignée

Les oncles de David, Jean l'aîné et Jean le puiné Plèche, ont servi le roi Henri IV dans la compagnie des cheval-légers⁴. Henri IV ayant déclaré la guerre à Charles-Emmanuel 1^{er} de Savoie le 14 août 1600, leur compagnie a été engagée dans la conquête sous le commandement du duc de Lesdiguières⁵. Ils ont tous deux été tués lors d'une bataille. Ils y ont montré des *marques de leur courage et se sont signalés en diverses occasions* et particulièrement lors de cette conquête.

¹ Dans certains actes, le nom s'orthographie « Pleiche » ou Plaiche, néanmoins les membres de la famille signent « Pleche » ou « Plèche ».

² Exploitation agricole constituée d'une maison, de bâtiments et de terres. Le propriétaire peut l'exploiter lui-même ou la mettre en louage à mi-fruit.

³ Lettres d'anoblissement de la famille Plèche, Bibliothèque nationale, acquisition n° 77 275. Copie aux AD26 Série B/1919

⁴ Cette orthographe est contestée par certains dictionnaires. Celle utilisée dans cet article est la plus ancienne.

⁵ Jean de Bonne, seigneur puis duc de Lesdiguières, comte de Pont-de-Veyle, seigneur du Glaizil, maréchal de France. Il ne sera nommé connétable de France entre 1622 et 1626 qu'à la suite de son abjuration en 1622.

Les trois autres oncles, Paul, Estienne et Cathelin Plèche, se sont aussi enrôlés dans les armées du roi. Paul a occupé la fonction de maréchal des logis de la compagnie de Monsieur de Montbrun. Estienne et Cathelin ont servi dans la compagnie des cheveu-légers sous le commandement de Monsieur d'Henoc de Cugy. Estienne a été tué les armes à la main.

Le frère de David, Estienne Plèche, a servi très longtemps comme volontaire dans la compagnie de Monsieur de Piedgon dans le régiment colonel de Monsieur Allart. Il a participé à la campagne du Piémont en 1616 dans l'armée du duc Lesdiguières. En 1618, il a été enseigne⁶ dans la compagnie de Monsieur de Monard, capitaine-colonel au régiment de Monsieur de Blacons. Après avoir fait preuve d'un courage exemplaire, il est mort au combat.

Six générations de Plèche

Dans la Lettre patente d'anoblissement⁷, le père de David n'est pas nommé. Aucun document n'a permis de l'identifier. Les sept générations présentées dans cet article font partie de la branche dont les membres ont résidé à Montchenu, puis à partir du XVIII^e siècle dans la maison forte *La Carrée* et pour certains à partir du XIX^e siècle sur le domaine de Balive à Montchenu.

I - David (I) Plèche de la Bellanne

Il suit naturellement les traces de ses oncles et la famille finance sa place dans l'armée du roi comme volontaire dans la compagnie de Monsieur d'Anguille, capitaine au régiment du Marquis de la Baulme. Il s'illustre particulièrement au siège du Pouzin en 1628. Cette place est conquise alternativement par les armées protestante et catholique entre 1622 et 1628. En 1628, elle est occupée par les protestants du duc de Rohan. L'armée catholique assiège la place et y met le feu. David (I) Plèche poursuit sa carrière militaire. Plus tard, il occupe fort bien des *emplois considérables que sont mérités lui a procuré*⁸. Il lui est ensuite attribué la charge de commissaire du roi pour les assemblées de la religion réformée. Il y fait preuve du même sérieux et de la même prudence que lorsqu'il était au service des armées.

Sous l'Ancien Régime, il existe plusieurs catégories d'agents de l'État qui participent au gouvernement du royaume, notamment les commissaires du roi. *Ils sont investis d'une mission particulière par des lettres de commission qui définissent l'étendue de leurs attributions et de*

Les cheveu-légers

Créés en 1498, les cheveu-légers sont plus légèrement équipés et armés que les autres corps de cavalerie. C'est uniquement par cet équipement et cet armement léger que les cheveu-légers se différencient des autres cavaliers, car ils remplissent les mêmes fonctions : éclaireurs, garde de flanc, engagements limités. Les cheveu-légers forment une compagnie au sein de la Maison du roi à partir de 1593, sous le règne d'Henri IV, qui faisait un grand usage de la charge en cheveu-légers (wikipedia.org).

Lors de la création de cette compagnie, les roturiers doivent acheter leur place et peuvent être anoblis après cinq années de service.

L'uniforme des cheveu-légers est un habit écarlate, doublure rouge, parements de velours noir coupés, & poches entravers galonnées d'or en plein, & brandebourgs d'or sur le tout ; boutons & boutonnières d'argent, ceinturon garni d'or & noir, veste couleur de chamois galonnée & bordée d'or à boutons d'argent, culotte & bas rouges, chapeau bordé d'or & argent, plumet blanc ; l'équipage du cheval, de drap écarlate, galonné d'or & bordé d'argent (l'encyclopédie 1^{re} édition, Mallet et Du Fresnoy, tome 3, page 315-316).



Uniforme des cavaliers des cheveu-légers

*leurs pouvoirs. Ces agents ne disposent en principe d'aucun droit sur leurs fonctions. Le roi les choisit librement et il les déplace et révoque à sa guise*⁹.

Parmi ses attributions, David (I) Plèche a notamment la charge d'assister aux assemblées des consistoires locaux et des synodes provinciaux de la religion prétendument réformée pour les territoires de Dieulefit, Nyons, Vesc, Saint-Marcellin et L'Albenc.

⁶ C'est un grade militaire. L'enseigne est un officier chargé de porter le drapeau de la compagnie d'infanterie ou l'étendard de la compagnie de cavalerie.

⁷ Lettres d'anoblissement de la famille Plèche, Bibliothèque nationale, acquisition n° 77 275 et consultable aux AD26 Série B/1919

⁸ Lettres-patentes portant le sceau royal du 17 juillet 1659

⁹ Cours de l'histoire des institutions jusqu'en 1789 : *Gouverner l'état monarchique (XVI^e – XVIII^e siècles)*, Xavier Perrot, Université Juridique Francophone de Limoges

Chaque église ou communauté était dirigée par un consistoire, composé d'un ou plusieurs pasteurs, des anciens ou surveillants et des diacres. Le consistoire exerçait une surveillance étroite sur la communauté, veillant à maintenir les bonnes mœurs et à éviter tout scandale ou écart de conduite. Plusieurs consistoires voisins se réunissaient en principe deux fois par an (puis une fois à partir de 1657) en colloque pour l'examen de questions pratiques concernant finances ou discipline. Chaque église députait par ailleurs directement le pasteur et un laïc au synode provincial annuel auquel incombaient des tâches plus importantes — recrutement des pasteurs, arbitrage des conflits entre personnes ou communautés, questions doctrinales et disciplinaires, etc.¹⁰.

En 1626, David (I) épouse Françoise Thomé, originaire de Romans-sur-Isère, fille de Jean, marchand drapier, et d'Anne Truffel. Ce sont des protestants qui deviendront catholiques par la suite, le fils de Jean abjurant dès le début du XVII^e siècle. Une branche de la famille Thomé s'est élevée socialement en exerçant des fonctions juridiques et judiciaires, pour finir comme conseillers au parlement de Grenoble. Une autre branche s'est enrichie grâce au commerce. Jean Thomé, associé à son frère Pierre, possède plusieurs biens à Romans, de nombreuses terres autour de Romans, notamment sur les territoires de Montrigaud et de Montchenu.

Le 17 juillet 1659, en reconnaissance des services rendus par ses oncles, son frère et lui-même, Louis XIV signe à Compiègne les lettres-patentes d'anoblissement de David Plèche au titre de noble et gentilhomme... qu'il soit tenu et réputé pour noble ensemble ses enfants postérité et lignée tant masles que femelles nés et à naistre en loyal mariage et qu'en tous actes et endroits tant en jugement que dehors, ils soient tenus censez et réputés pour nobles, portant qualité d'escuyer¹¹. David Plèche n'aura à payer aux rois aucune finance ni indemnité¹², mais il ne pourra pas prétendre à la dérogation du règlement d'octobre 1639 concernant les tailles, ni pour leurs biens taillables, ni pour ceux que sa famille pourra acquérir à l'avenir. Enfin, la famille Plèche a le droit de porter ses armoiries timbrées et blasonnées¹³.



Maison forte de Salettes en 1896, photographie d'Henri Champin, coll. Bernard Maurice



Armoiries dans la copie de la Lettre d'ennoblissement

En 1650, Pierre de Guyon, seigneur de Salettes, aliène ses droits à David (I) sur la moitié de Salette.

De son union avec Françoise Thomé, David a au moins cinq enfants :

1. Jeanne Plèche de la Bellanne, née vers 1635, se marie en 1656 avec Charles de Ferre, seigneur de la Verrière et de la Calmette, noble verrier. La famille de Ferre possède

la maison forte de la Calmette dans la vallée de la Citelles sur le territoire de Monjoyer. Les de Ferre garderont cette maison forte jusqu'en 1830, date à laquelle ils la vendront à Jean-Louis Chambon¹⁴. Le couple a au moins six enfants dont un fils Charles Guy "Alexandre" marié avec Jeanne Marie Vallentin du Cheylard en 1711.

2. Jean Plèche de la Bellanne signe son contrat de mariage¹⁵ devant un notaire royal à Grenoble en 1667 avec Lucrece de Bardonenche fille d'Alexandre, vicomte de Clermont-en-Trièves, seigneur de Monnetier et conseiller du roi, et Marie d'Armand (décédée à la date du mariage). Son grand-père a servi le roi Henri IV sous le commandement de M. de Lesdiguières, comme David Plèche, le père de Jean. Sa grand-mère paternelle, Lucrece de Montchenu, dote sa petite-fille de plus de 12 000 livres. Les autres membres de la famille mettent aussi dans la corbeille de mariage des sommes conséquentes. Jean est l'héritier universel de son père et devient co-seigneur de Salettes, mais il décède avant 1680 sans postérité. Son frère David (II) est à son tour son héritier universel. Lucrece Bardonenche se remarie en 1681.

3. Suzanne Plèche de la Bellanne se marie avec Ozias Barnouin, avocat à Montélimar dont elle aura au moins deux enfants : Olympe née en 1670 et David avocat à Montélimar.

4. Françoise Plèche de la Bellanne se marie avec Jean de Lamande, médecin à Cruas¹⁶.

5. David (II) Plèche de la Bellanne qui suit en II...

En 1676, David (I) Plèche se reconnaît vassal du roi pour la moitié de Salettes, les Granges du Colombier et de la Bellanne. Il décède la même année à La Tironnerie à Charaix (Montrigaud), située au nord de Romans-sur-Isère.

¹⁰ Archives de l'Ancien Régime, Guide de recherche imprimé, Bernard Gildas

¹¹ Lettres-patentes portant le sceau royal du 17 juillet 1659

¹² Idem

¹³ Idem

¹⁴ <https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr>

¹⁵ AD26 - B778 - Extrait du contrat de mariage du 20/10/1667 par M^e Gardette notaire royal à Châteauneuf-de-Mazenc en 1673

¹⁶ AD26 - 2E19087/085 - Ratification du 20/10/1684 pour la succession de David Plèche

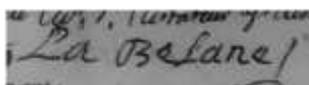
II - David (II) Plèche

David, sieur de la Bellanne, est fils du précédent. Il devient co-seigneur de Salettes, au décès de son frère Jean et hérite de ses biens¹⁷. Il est conseiller en l'Élection de Romans. Il se marie en 1674 avec Anne dite "Marie" de Faucher de Saint-Jean¹⁸ (Fauchier dans les actes de baptême de ses enfants). Dans le contrat de mariage, le notaire précise qu'ils sont tous deux de la religion prétendument réformée. A l'occasion de ce mariage, David (I) fait donation¹⁹ à son fils David (II) de 12 000 livres et sa mère de 5 000 livres, et de « bagues et bijoux », ainsi que de nombreux domaines : sa maison, la grange du Bachae (?), la grange de Lestelon à Bouvières, la grange du Poil sur le territoire d'Arnayon, et enfin le domaine situé à la Calmette dans le diocèse de Nîmes. Dans le testament de David (II) et dans ce contrat de mariage²⁰, le domaine de la Calmette est dit être situé « en Languedoc ». Ce domaine de la Calmette n'est pas celui du même nom qui appartient à la famille de Ferre de la Calmette et qui est situé sur le territoire de Montjoyer.

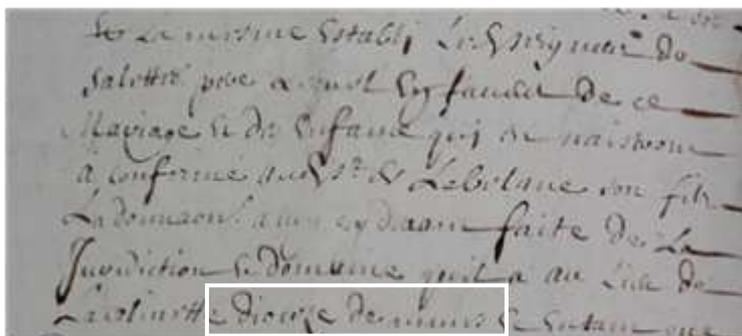
Le couple possède et réside dans une maison près de la Porte du Fust à Montélimar²¹ (entre 1683 et 1699) en alternance avec la Maison forte à Salettes (1686 et 1689). En 1686, David (II) vend à David Barnouin, son neveu, le domaine du Jail (ou du Gay ?) à Arnayon. Acte de vente chez M^e Grasset en 1686 [M^e Pellapra en 1639] et en 1689, sa coseigneurie de Salettes à Adrien de Lattier. En 1690, David (II) est avocat à Montélimar²². Il s'installe ensuite définitivement au domaine de la Tironnerie à Charaix (Montrigaud).

David (II) et Anne dite Marie ont au moins dix enfants :

- 1. François de Plèche de Massillian**, coseigneur de la Calmette en Languedoc. Au décès de son père en 1710, il réside à Lyon ; il s'installe ensuite à La Tironnerie²³ à



Signature de David (II)
en 1710



Le seigneur de la Salettes père lequel en... de ce mariage et... a confirmé au dit Sr de Labelane son fils la donation a luy ci-devant faite de la juridiction et domaine qu'il a au lieu de la Calmette diocèse de nimes...

Contrat de mariage de David Plèche et Anne de Faucher [AD26 – B1075]

Charaix (Montrigaud). Il est marié avec Marguerite Gallois dont il a au moins huit enfants :

- 1.1 Marguerite Plèche de Massillian** naît en 1714. Elle décède en 1755 dans la religion prétendument réformée et est enseveli le lendemain dans le jardin du domaine de la Tironnerie.

- 1.2 Marianne Plèche de Massillian** se marie au Désert devant le pasteur Marcel en 1765 avec Zacharie Antoine Armand, originaire de Nyons.

- 1.3 Jean-Michel Plèche de Massillian** est présent au baptême de Marie-Marguerite Plèche, fille de Joseph, en 1769 à Montchenu. Il décède en mai 1771 et est enseveli dans le jardin de la Tironnerie de Charaix (Montrigaud).

- 1.4 "Michel" Louis Ernest Plèche de Massillian** est capitaine au régiment provincial de Valence. En 1775, il perçoit 97 livres « pour lui tenir lieu d'un mois d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Valence. Il doit cesser d'en jouir s'il vient à être remplacé²⁴ ».

- 1.5 Anne Plèche de Massillian**, née vers 1726, se marie à l'âge de 40 ans en 1766 dans l'église de Charmes-sur-L'Herbasse avec Fleury de Fayolle de Latourne, âgé de 23 ans, gentilhomme-verrier originaire de Poët-Laval et habitant Le Grand-Serre (26). Anne décède sans enfant, Fleury se remariera en 1797 avec une cousine dont il aura plusieurs enfants.

- 1.6 David (IV) Plèche de Massillian**, né vers 1728, décède en décembre 1731 à l'âge de 3 ans ½. Bien que né de parents RPR, il est enseveli dans le cimetière paroissial de Charaix, le curé s'étant assuré qu'il avait bien été baptisé²⁵.

¹⁷ AD26 - 2E 19087/070 M^e Nicolas - Cession 20/9/1684

¹⁸ Elle signe « Marie de Faucher » dans les actes notariés.

¹⁹ AD26 - B1075, copie du contrat de mariage daté du 1/2/1674

²⁰ AD26 – 2Mi2159/R1 – Testament de David (II) Plèche Sr de la Bellanne

²¹ *Histoire de Montélimar (Liste des chefs de familles protestantes de Montélimar)*, De Coston, Tome III, page 284

²² AD26 - 1 Mi 72/R6, vue 235, acte de sépulture de Jean Plaiche 8/6/1690 à Montélimar

²³ AD26 - 1 Num 678, vue 260

²⁴ *Archives parlementaires, État des pensions nominatif sur le Trésor royal 1787 à 1800*, Paris, Ed Paul Dupont, 1889, page 126

²⁵ AD26 - 1 Num 678, vue 193

1.7 Marguerite Plèche de Massillian se marie²⁶ au Désert devant le pasteur Lombard en 1771 avec André de Bouillane de la Coste. En 1800, Marguerite, veuve, teste en faveur de son cousin Marc Etienne Franjon²⁷, fils de sa tante Marie de Plèche de la Bellanne. Deux ans plus tard, elle fait de Jean-Louis Barnouin²⁸ son héritier universel.

1.8 Antoinette Plèche de Massillian est citée dans le testament de François en 1762.

François teste le 27 avril 1762²⁹ et fait de sa femme son héritière universelle. Il meurt le 8 mai suivant à La Tironnerie de Charaix³⁰ et est enterré hors l'Eglise en raison de son appartenance à la religion prétendument réformée. Le curé de Charaix n'inscrit son décès dans le registre qu'en décembre de la même année. Sa veuve gère ensuite les biens au nom de ses enfants. Elle décède « dans le sentiment de la religion prétendument réformée » en 1781 et est ensevelie dans le jardin de La Tironnerie.

2. David (III) Plèche de la Bellanne est inscrit dans le testament de son père et assiste à l'inventaire de ses biens en 1710. Il est toujours vivant en 1722, puisqu'il signe un acte de vente. Dans les Mémoires pour servir à l'histoire des réfugiés par J.P. Erman³¹, un certain David Plèche de la Bellanne, gentilhomme natif de Montélimar et décédé en 1739 en Allemagne, fait partie de la liste des huguenots sortis du royaume de France pour fait de religion. Soit David est mort en Allemagne, soit c'est lui qui apparaît dans le rôle de la taille royale de 1763 à Montchenu.

3. Marie Plèche de la Bellanne se marie en 1694 à Montélimar avec Charles Eymard Franjon, bourgeois de Montélimar. Ils ont vingt enfants qui arrivent en majorité à l'âge adulte. Le 2 avril 1746³², un des fils, Charles Aymard, est condamné avec un grand nombre de ses coreligionnaires à verser au roi une amende de 25 livres et une aumône de 75 livres pour avoir pratiqué la religion prétendument réformée.

4. César Plèche de la Carrée serait marié avec Marie Thomé. Il habite à Montchenu dans la Maison forte de La Carrée en 1703³³ lorsque sa fille Marie décède à l'âge de 4 ans. Elle est ensevelie dans le cimetière de la paroisse. Il est cité dans le testament de son père qui confirme son legs en précisant « au cas qu'il ne soit pas mort ». Faut-il supposer que César s'est réfugié à l'étranger et n'a plus donné de nouvelles ? Il n'assiste pas à l'inventaire des biens en 1710.

5. Françoise Plèche de la Bellanne est citée dans le testament de son père et assiste à l'inventaire de ses biens en 1710.

6. Suzanne Plèche de la Bellanne, née vers 1683, est aussi citée dans le testament de son père et assiste à l'inventaire de ses biens en 1710. Elle décède en février 1763 à Charaix à l'âge de 80 ans. Le curé n'inscrit son décès qu'en novembre de la même année, Suzanne étant enterrée hors l'Eglise en raison de son appartenance à la religion prétendument réformée.

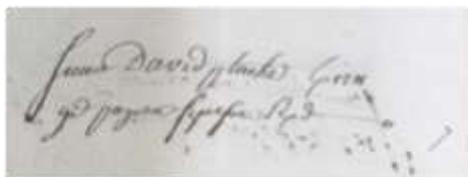
7. Charles Plèche de la Bellanne est cité dans le testament de son père et signe « Beauregard » dans l'inventaire de ses biens en 1710. En 1722, il vend avec son frère André une terre située sur Montchenu.

8. "Jean" Marie Plèche, né le 17 juin 1686 à Salettes, paroisse de Charols, décède probablement en juin 1690 à Montélimar et est enseveli dans le cimetière.

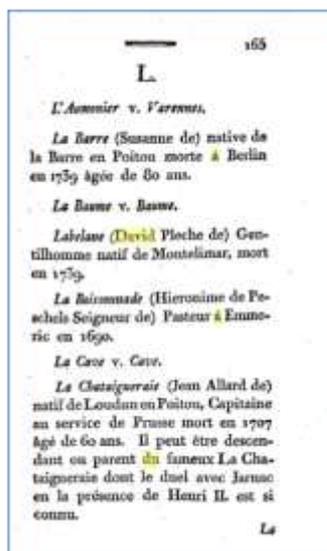
9. André Plèche de la Bellanne, né le 3 juillet 1687 à Salettes, paroisse de Charols, qui suit en III...

10. Anne Plèche, née le 28 avril 1689 à Salettes, paroisse de Charols, est probablement décédée en bas âge.

En 1698, Anne de Faucher, femme de David (II), fait rédiger son testament par le notaire royal M^e Jacques Marchand à Montchenu. Elle lègue l'ensemble de ses biens à ses enfants.



Rôle de la taille royale de Montchenu en 1763
« Sieur David plaiche... »



²⁶ Pasteur Lombard, AD26 - 5MI 380 R7

²⁷ AD26 - 2E11941/169, Me Grimolle

²⁸ AD26 - 2E11946/002, Me Grimolle

²⁹ AD26 - 2E24721 folio 131 - Testament de François Plèche de Massillian (acte barré)

³⁰ AD26 - 1 Num 678, vue 282, Montrigaud

³¹ Mémoires pour servir à l'histoire des réfugiés français dans les Etats du roi de Prusse, JP Erman, Tome IX, Berlin, Imp GF Starke, 1789, page 165

³² Arrêt de la Cour du Parlement de Grenoble, Bibliothek für Hugenottengeschichte, <https://www.bfhg.de>

³³ AD26 - 5Mi 1119/R2 - Acte de décès de sa fille naturelle Marie Plèche le 30/6/1703 à Montchenu

Le 12 juillet 1710, David (II) est alité dans sa chambre à la Tironnerie de Charaix (Montrigaud). Comme le précise le notaire Jacques Marchand qui est à son chevet pour rédiger son testament³⁴, s'il souffre *de certaines infirmités corporelles*, il est cependant *sain de ses organes : paroles, mémoire et entendement*.

Il désigne son fils François pour héritier universel et confirme tous les legs à ses autres enfants qui devront leur être versés un an après son décès. Il n'oublie pas un dénommé sieur Jean qui s'est occupé de la maison et demande à son héritier d'en prendre soin. Il décède deux mois plus tard, le 16 septembre. Le 1^{er} décembre suivant, son fils François (héritier universel), sa femme Anne dite Marie de Faucher, ses fils David, Charles et André, ses filles Françoise et Suzanne, son beau-fils Aymar Franjon mari de sa fille Marie, sont réunis par le notaire et le greffier de la commune de Monchenu pour établir l'inventaire³⁵ de ses biens. Marie n'est pas présente car elle est enceinte de son treizième enfant et doit accoucher 13 jours plus tard. Six jours sont nécessaires pour inventorier le domaine de La Tironnerie de Charaix, le notaire ne se déplaçant pas pour les biens arrentés³⁶ à Montchenu et à la Calmette en Languedoc. Le mobilier, les vêtements, la vaisselle, les ustensiles de cuisine et les outils contenus dans la maison de La Tironnerie sont estimés par le notaire comme *usés, de peu de valeur ou de médiocre valeur*. Dans la maison forte, le notaire ne note que le contenu de deux pièces : la chambre du décédé et la cuisine attenante contenant quatre lits.

Dans la chambre du maître :

- deux garde-robes : l'une en sapin contenant du linge de maison et l'autre en noyer contenant des vêtements usés ou fort usés,
- un lit en noyer avec un ciel de lit d'étoffe en boulangine, d'une paillasse, de deux matelas de laine, d'un traversin de plume, de sa garniture composée d'une courtoise garnie d'une frange de soie et d'une couverture piquée,
- quinze chaises et une table en noyer, un tapis de Turquie,
- un coffre et deux vieilles malles en chêne contenant les papiers du décédé qui font l'objet eux aussi d'un inventaire détaillé (date, notaire, contenu...),
- trois pièces de tapisserie de Bergame³⁷, un petit miroir en tôle et un fusil,
- devant la fenêtre, un rideau de toile de coton.

Cependant, les trois greniers, la cave et le cellier de la maison sont bien pourvus : lard salé, huile de noix, jambons, têtes de pourceaux, du froment, du sarrasin, de l'orge, des

noix, des lentilles, des pois chiches, des fèves, des haricots, du vin rouge et du vin blanc. Dans deux autres greniers, sont entreposés du foin et de la paille pour les bestiaux, et du bois de noyer et de sapin. Dans un atelier, sont rangés des outils pour travailler dans les champs et les vignes. Les trois écuries contiennent : un vieux cheval, quatre paires de bœufs dont deux ont environ six ans, une

Vêtements usés ou fort usés et de peu de valeurs de David (II) Plèche rangés dans la garde-robe :

- un habit du défunt de drap gris d'épine avec la veste du même drap garni de boutons
- un justaucorps de drap gris obscur
- une veste écarlate
- un justaucorps de Dauphiné
- une veste et une culotte de toile
- une paire de culottes
- une paire de bas de Nîmes gris de fer
- quatre paires de bas de laine
- une paire de chaussettes de peaux
- deux chapeaux de laine
- un manteau d'escarlatte (tissu décoré de sceaux, à figures bordées ou imprimées)
- dix chemises de toile blanche
- quatre mouchoirs de toile blanche
- trois cravates de mousseline
- un bonnet rouge de laine
- quatre bonnets de toile blanche
- une douzaine de bounettes en toile blanche
- deux paires de manchettes de baptiste
- trois petites cravates de toile blanche
- dix paires de chaussons en toile blanche
- une chemise de toile de bassin
- deux paires brarsons (?) en toile blanche
- une chemisette de peaux sans manche doublée de deux ratines blanches
- deux paires de souliers
- deux perruques blondes

vache fort vieille, trois mulets, dix-neuf moutons, vingt-huit brebis, onze agneaux d'un an, trois chèvres, un bouc. Du côté de la basse-cour, il y a six gros pourceaux et cinq petits, seize poules, cinq chapons et coqs.

Sous un appentis, le notaire relève la présence de deux charrues, un tombereau et trois charrettes.

Enfin, attenant à la maison, le domaine est constitué d'environ 192 hectares³⁸ de terres, vignes, près, hermes³⁹ et bois, auxquels il faut ajouter environ 21 hectares de terre situés à Charaix au terroir des Pillonniers et environ 36 hectares de bois situés à Hauterive au terroir de Gratonnère.

³⁴ AD26 - 2 Mi2157/R1 - M^e Jacques Marchand

³⁵ AD26, B1919

³⁶ Donner à rente, louer un bien : une terre, une maison...

³⁷ Tapisserie grossière fabriquée en Italie dont on décorait les murs avant l'invention des papiers peints

³⁸ Les mesures anciennes ont été converties afin de pouvoir les évaluer avec les mesures actuelles.

³⁹ Nom donné aux terres incultes ou improductives en Dauphiné

L'inventaire⁴⁰ de la maison située à Montélimar près de la Porte du Fust a lieu les 9 et 10 décembre en la seule présence de François Plèche de Massillan, des témoins, du notaire et de son clerc. Comme pour le domaine de la Tironnerie, tout ce qui est contenu dans la maison est estimé par le notaire comme *usé ou fort usé et de peu de valeur*.

Dans la salle de la maison : un bois de lit avec un ciel de toile rouge garni d'un matelas et d'une couverture en plume, huit tapisseries de Bergame, dix-huit chaises en noyer dont quatre sont garnies de coussins rouges et deux garnies de tapisserie, deux tables en noyer.

Dans un cabinet attenant à la salle :

- un coffre en noyer contenant de vieux papiers,
- une garde-robe en noyer à deux portes fermant à clé et contenant : huit draps, deux couvertes de toile de coton, quatre douzaines de serviettes façon de Venise, trois douzaines de serviettes, deux nappes, une douzaine d'essuie-mains, trois toilettes (une de velours et frangée de soie, une de couleur de rose damassée avec une frange de soie) et un peignoir,
- un deuxième garde-robe en noyer à deux portes fermant à clé : trois vanneries, une douzaine de couteaux aux manches en ivoire, cent dix-sept couverts en étain fin, cent vingt-cinq couverts en étain commun, des assiettes, cuillères, trois chandeliers en laiton et une montre appelée pendule,
- un petit coffre en noyer fermant à clé et un autre en fer à la serrure à double ressort vides, une table en sapin, une bassinoire en cuivre avec son manche en bois.

Dans la chambre attenante à la salle :

- un lit en noyer garni d'un ciel en boulangine avec son garnissage de drap gris de fer avec une frange de soie, une couverture, deux matelas,
- neuf chaises en noyer garnies de coussins noirs, une table en noyer, un miroir,
- un grand garde-robe vide en noyer à deux portes fermant à clé,
- un coffre à bahut fermant à clé contenant sept garnitures de chaise, six de tabouret, quatre pièces pour la garniture d'un petit lit, deux tapis, un autre de Turquie, dix nappes,

quatre serviettes rapiécées,

- un coffre contenant : deux courtines de sergette rouge avec leurs franges en soie.

Dans la cuisine et le cabinet attenant : un buffet vide sans serrure, une étagère en sapin, une petite table carrée et deux chaises en noyer sans dossier, deux escabeaux, une crémaillère, une broche pour pendre la viande et quatre chenets, un mortier en marbre et son pilon, une vieille poêle à frire percée, deux réchauds en fer et un autre en laiton, une lampe en fer, deux vieilles caisses en bois de sapin et un banc en noyer.

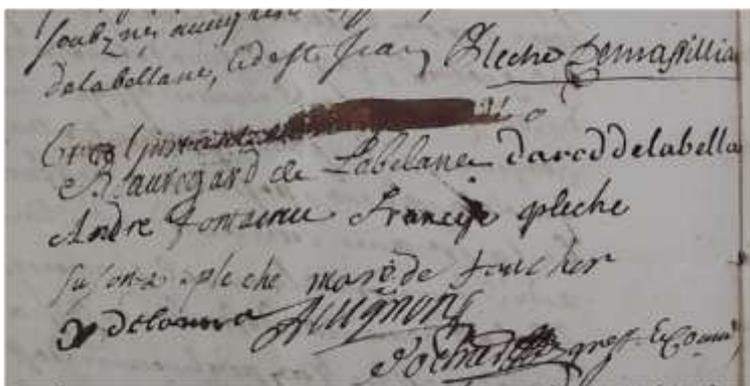
Dans la chambre haute : un lit en noyer avec un ciel en sapin et une paillasse sans garniture, une table en noyer à quatre pliants, une caisse en sapin sans serrure, onze chaises en noyer.

Dans le grenier au-dessus de la salle : une table en bois et quatre chaises en noyer.

Jouxtant la maison, une autre maison est louée à Claude Baussan. Le notaire, les témoins et David Plèche de Massellian s'y rendent pour poursuivre l'inventaire. Cette maison est constituée d'une salle, d'une cuisine, trois chambres et d'une dépendance. Le mobilier est le même que celui de la maison principale et présente aussi peu de valeur.

Les maisons et granges de Bouvières (données à David (II) par son père lors de son mariage en 1674) ont sûrement été vendues car elles ne font pas partie des biens listés dans l'inventaire. Trente-six ans plus tard, si les Plèche ne sont pas dans la misère, ils ne semblent pas non plus dans une grande aisance. Leurs revenus proviennent de leurs fermiers avec lesquels ils sont parfois en conflit en raison de mauvais rendements. En février 1715, François Plèche de Massillan, qui habite à Lyon, arrente le domaine de La Tironnerie⁴¹ : maison d'habitation, vignes, bois, terres et toutes les dépendances à Anthoine Revol, son grangier, pour 930 livres, 6 paires de chapons, 300 œufs, 8 livres de fromages de chèvres sec et salés, 2 charges de vin, 2 charges de noix et 4 charges de fruits à choisir.

La date de décès d'Anne de Faucher n'a pas été trouvée.



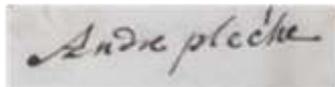
Signature des enfants de David (II) sur l'inventaire des biens en 1710 [AD26 - B709]

⁴⁰ AD26, B709

⁴¹ AD26 - 2Mi2159/R1 – Arrentement de François Plèche de Massillan à Anthoine Revol 7/1/1715

III - André Plèche de la Bellanne

André, sieur de la Bellanne, fils du précédent, réside dans la maison forte de Montchenu, appelée *La Maison Carrée*, ayant appartenu à la famille Thomé⁴² et passée aux Plèche avant 1699. Sa mère vient vivre chez lui en 1710 à la mort de David (II) son époux. La Maison Carrée restera dans la famille jusqu'au début du XX^e siècle. Montchenu, paroisse mitoyenne de Montrigaud, est situé à 17 km au nord de Romans-sur-Isère. En 1793, le bourg comptait 673 habitants.



Signature d'André Plèche au baptême de sa fille Marie Anne

La maison forte de Montchenu, construite à la Renaissance, est remaniée au XVII^e siècle. Son nom vient de sa silhouette massive de forme carrée, flanquée d'une tour. Une maison forte ou maison fortifiée n'est pas un château, mais une bâtisse construite entre le XII^e et XVI^e siècle qui reprend certains éléments caractéristiques des châteaux : tours, tourelles, grandes salles, chapelle et fortifications. Elle possède un corps de logis qui sert de résidence à des cadets, à des parents ou à des alliés de familles nobles. Certaines maisons fortes, n'ayant jamais accueilli que des hommes d'armes, sont réaménagées au cours des siècles. A partir du XVIII^e siècle, des familles bourgeoises les acquièrent pour les transformer en résidence de campagne.



La Maison forte La Carrée à Montchenu

André abjure le calvinisme le 14 décembre 1721 devant le curé de Montchenu, André Borel de Goiffieu, probablement pour se marier avec Virginie Borel de Goiffieu, sœur d'André et de religion catholique, l'année suivante le 10 novembre. Elle est la fille de Joseph, châtelain de Haute-rives⁴³, et d'Isabeau de Bernon.

André et Virginie Borel de Goiffieu ont au moins cinq enfants tous nés et baptisés à Montchenu :

1. Elisabeth Plèche de la Bellanne, née en 1723, probablement décédée en bas âge.

2. Virginie Plèche de la Bellanne, née en 1724, décède en 1749⁴⁴ à l'âge de 25 ans à Montrigaud après « avoir reçu les sacrements de l'Eglise ». Le curé précise qu'elle est de la paroisse de Montchenu. Elle est enterrée dans l'église paroissiale.

3. André Plèche de la Bellanne, né en 1726, probablement décédé en bas âge.

4. Marie Anne Plèche de la Bellanne, née en 1728, probablement décédée en bas âge.

5. Joseph (I) Plèche de la Bellanne né en 1731 qui suit en IV...

En 1726, André devient le tuteur de son neveu Jacques Rebatet. Sa mère n'est autre que la sœur de sa femme, Louise Borel de Goiffieu. Pendant plusieurs années, il gère et protège l'héritage de son pupille contre toute tentative de captage d'héritage par une partie de la famille Rebatet⁴⁵.

Dès 1715 et jusqu'en 1728, André Plèche vend des fonds situés à Montchenu, des *denrées et des bestiaux* à plusieurs habitants du lieu et des villages voisins. Puis il sort du royaume pour fait de religion et rejoint Genève où il vit pendant deux ans. Il revient à Montchenu quelque temps pour aliéner encore quelques fonds de terre, puis il repart à Genève.

Après une dizaine d'années, il y décède en 1742⁴⁶. Pendant cette

période, Virginie élève ses enfants dans la religion catholique. Des deux enfants arrivés à l'âge adulte, seul Joseph a une descendance. Désormais les Plèche de la Bellanne sont catholiques.

Devenu veuve, Virginie fait assigner en justice le 27 novembre 1742 les 9 acheteurs des biens que son mari a vendus. Elle prend pour argument que ce dernier, étant religieux, ne pouvait vendre ses biens et les acheteurs les acquérir sans obtenir l'autorisation du roi. Après une longue procédure, les biens lui sont restitués en 1744. En janvier 1763, entourée de son fils, de sa belle-fille et de ses petits-enfants, Virginie décède à l'âge de 66 ans dans la Maison Carrée de Montchenu un mois avant sa belle-sœur Suzanne, restée célibataire et décédée à Montrigaud.

⁴² Dictionnaire topographique du département de la Drôme, J. Brun-Durand, 1891

⁴³ Juge qui exerce les droits de justice dans une châtellenie au nom du seigneur.

⁴⁴ AD26 - 5 Mi 57/R1, vue 317 - Montrigaud

⁴⁵ L'histoire de la succession de Jacques Rebatet fera partie d'un article qui paraîtra dans la Lettre du CGDP n° 100

⁴⁶ AD26 - 2E24722 - M^e Claude Vincent Paquien, transaction de 1768 entre Joseph Plèche et les acquéreurs des biens vendus par André Plèche, son père.

IV – Joseph (I) Plèche de la Bellanne

Joseph (I), fils du précédent, est né le 11 juin 1731 dans la Maison Carrée à Montchenu. Il est qualifié de « bourgeois » dans l'acte de naissance de son fils aîné en 1760 et de « noble » dans celui de son dernier fils en 1778. Il se marie le 24 février 1756 à Marsaz avec Marie Blanche Racht-Richard, originaire de Marsaz, dont le père est marchand bourgeois de Marsaz. Le couple vit dans la Maison Carrée.

Joseph est le deuxième contributeur pour le paiement de la taille royale à Montchenu après le notaire Jacques Marchand en 1765 et 1768, notamment. Les montants de la taille royale pour ces deux années sont respectivement de 737 livres et de 1 437 livres. A ces sommes, il faut ajouter celles pour le logement des troupes, pour le droit des quatre quittances, pour les moissons, pour la charge de monseigneur l'intendant et pour les travaux divers à réaliser sur les biens communaux. En 1765, ces sommes correspondaient à 572 livres et en 1768 à 840 livres. Le montant de la taille est calculé à partir du cadastre qui détermine la surface des terres et leur valeur. Un noble n'est taxé que sur ses biens roturiers, pas sur ses biens nobles. Joseph Plèche, bien que noble, n'est pas exempté. En effet, dans la Lettre d'anoblissement, il est bien précisé que la famille Plèche ne peut prétendre à la dérogation pour la taille. Ainsi, le comte de Montchenu ne paie en 1765 que 2 livres 12 sols et 9 deniers pour la partie de ses biens non nobles et donc taillables. En revanche, Joseph Plèche paye 88 livres 13 sols et 3 deniers pour l'ensemble de ses biens.

En 1774, Joseph (I), associé à Barthélémy Fay, veuf de Suzanne Racht-Richard, sœur de Marie Blanche, entame une procédure contre son beau-frère Barthélémy Racht-Richard qui est en possession des biens de leurs parents. Après plusieurs absences de Barthélémy Racht-Richard aux convocations du juge, il est condamné aux dépens à payer à sa sœur Marie Blanche et aux enfants de Suzanne les sommes correspondant aux parts de chacune.

Joseph (I) et Marie Blanche ont au moins sept enfants tous nés dans la Maison Carrée de Montchenu et baptisés dans l'église Saint-Michel :

1. Marie Plèche naît en mars 1757. Elle est la marraine de



Signature de Joseph en 1756

sa sœur Marie Marguerite en 1769.

2. Virginie Plèche naît en février 1765.

3. Ennemond "Joseph" (II) Plèche qui suit en V...

4. Marie "Marguerite" Plèche, née en 1769, se marie en 1792 avec Jean Antoine Pinet, originaire de Crépol (commune limitrophe de Montchenu).

5. Anne Plèche naît en 1771. Lors de sa visite dans la Drôme en 1791⁴⁷, Bonaparte est reçu par la famille. Tombé amoureux d'Anne, ils auraient eu une longue correspondance, aujourd'hui disparue. Anne, restée célibataire, décède en 1831 à Montchenu.

6. Jean "Victor" Plèche naît en août 1773. Il est témoin au mariage de sa sœur Marie Marguerite en 1792.

7. Michel Plèche né en 1778 dont on ne sait rien.

En 1768⁴⁸, le fils de Pierre Robin Couron, porteur des mêmes prénoms, fait assigner en justice Joseph Plèche pour défaut de procédure : l'acte de restitution des biens de 1743 est au nom de Jean et pas à celui de Pierre Robin. Il conteste cette restitution. Joseph propose alors de verser la somme de 240 livres en dédommagement à répartir entre tous les acheteurs ayant dû restituer les biens en 1743. Pierre Robin Couron fils est débouté.

Joseph (I) décède en 1818 à l'âge de 87 ans dans la Maison Carrée.



La Maison forte La Carrée à Montchenu

⁴⁷ *Parcours Bonaparte en Drôme-Ardèche*, Office du tourisme de Valence

⁴⁸ AD26 – 2E24722 – M^e Claude Vincent Paquien, transaction de 1768

V - Ennemond "Joseph" (II) Plèche de la Carrée

Joseph (II), fils du précédent, est né le 23 juillet 1760 à Montchenu. Joseph est rentier et devient maire de Montchenu au début du XIX^e siècle. Il est percepteur⁴⁹ pour la commune de Montchenu en 1805. Il se marie le 17 juillet 1786 avec Jeanne Marie Bidon-Chanal, originaire de Claveyson dont le père Antoine est marchand. Ils ont au moins quatre enfants tous nés dans la Maison Carrée et baptisés à Montchenu :

1. "Joseph" (III) Antoine Plèche qui suit en VI...

2. Jean Antoine Joseph dit "Jean Joseph" Plèche, né le 15 février 1792, est rentier et cultivateur au domaine de Balive à Montchenu. En 1838, il se marie avec **Virginie Sibert** originaire de Montchenu. Ils n'ont qu'une fille : **Virginie Victoire Plèche dite "Victorine" Plèche**, née le 17 février 1840. Elle se marie en 1859 avec **Jean Charles Auguste Chuillon**, bachelier es-sciences au moment de son mariage et ensuite propriétaire cultivateur à Saint-Donat-sur-L'Herbasse. Ils ont deux filles :

2.1. Marie Joséphine Augustine "Louise" Antoinette Chuillon, née en 1866, reste célibataire et élève les enfants de sa sœur Marie et de Jean Chalamet après leur décès.

2.2. "Marie" Joséphine Victorine Chuillon, née en 1861, se marie en 1881 à Saint-Donat avec "Jean" Hippolyte Narcisse Chalamet, originaire d'Alixan, qui est médecin à Saint-Donat. Il décède en 1897, laissant sa femme et leurs quatre enfants tous nés à Saint-Donat. Marie va vivre chez son père. Elle décède en 1905 à l'âge de 44 ans. Son père devient le tuteur des enfants et sa sœur Louise les élève :

2.2.1. Jean Marie Joseph "Charles" Hippolyte Chalamet, né en 1882, est élève du petit séminaire de Valence avant de rentrer au Grand séminaire en 1901. Bien que dispensé du service militaire en tant que frère aîné d'orphelins, Charles s'engage en 1901 dans l'armée pour trois ans⁵¹. Il est envoyé en disponibilité en 1903. Il retourne ensuite au Grand Séminaire et son ordination a lieu le 30 novembre 1906, l'année même de sa nomination au poste de professeur au Petit Séminaire de Saint-Paul-Trois-Châteaux. En 1913, il perd son deuxième frère et en est très affecté. Selon l'évêque de Valence⁵², Charles est très apprécié de ses élèves pour son enseignement. Élevé par

un grand-père qui avait pour l'époque un bon niveau de formation, il est lui-même attiré par la littérature et la science. Il présente un « esprit libéral, ouvert aux problèmes du monde moderne, soucieux d'un renouveau social, préoccupé de la situation des plus pauvres, et spécialement du monde ouvrier ». Mobilisé en 1914 à 32 ans, il fait la campagne d'Allemagne du 2 août 1914 au 5 mars 1919. A sa demande, il est versé dans une section d'infirmiers. Il se fait remarquer pour son courage, son sang-froid, son dévouement en sauvant de nombreux blessés qu'il va chercher sous de violents bombardements, montrant un réel mépris du danger. Charles participe aux plus meurtrières batailles : Verdun, Malmaison, Champagne. Il est cité à l'ordre du régiment en août 1918 et à celui de l'armée en juin 1917, et reçoit la Médaille militaire et la Croix de Guerre avec palme⁵². Il reprend son poste de professeur jusqu'en 1923 où il est nommé par Mgr Paget directeur de l'Ecole Sainte-Croix de Montélimar, située à l'époque route de Rochemaure. Il y restera 15 ans. Très attaché aux enfants dont il a la charge, il est un des premiers à utiliser des méthodes actives. Il est aussi attentif à ce qui se passe dans sa ville et lors de l'arrivée des réfugiés espagnols en 1936, il s'occupe activement pour leur venir en aide. En 1935, Mgr Pic le nomme chanoine honoraire et l'incite à rentrer au Bureau des Œuvres comme aumônier de la Jeunesse Étudiante Catholique (JEC). Selon l'évêque de l'époque qui fera son oraison funèbre : « Son intelligence éclairée, son ouverture aux mentalités des jeunes, sa foi profonde et jamais cachée, son langage imagé lui conquièrent rapidement la sympathie de tous les jeunes, même ceux qui ne partagent pas sa foi... ...autour de lui se cristallisent des amitiés profondes qui survivent à l'époque scolaire et se continuent à l'âge d'adulte⁵³. » En 1938, il est aumônier du Lycée de Valence. Survient la Seconde Guerre mondiale qui ne peut le laisser indifférent.

⁴⁹ *Annuaire du département de la Drôme pour l'an XIV*, Gueymar-Dupalais, Imp. Aurel, Bonnet et Viret, Valence

⁵⁰ AD26 - Fiche matricule n° 783, classe 1901, Romans-sur-Isère

⁵¹ Allocation lors des funérailles de Charles Chamalet en 1964 à Saint-Donat

⁵² AD26 - 1R/234 vues 434 et 435 - Fiche matricule n° 783, classe 1902

⁵³ Allocation lors des funérailles de Charles Chamalet en 1964 à Saint-Donat

Il soutient la Résistance, fait connaître les journaux clandestins, diffuse les documents du Témoignage Chrétien, contacte les réseaux et les mouvements de Résistance, aide à cacher des familles juives ainsi que de nombreux résistants. Le 11 novembre 1954, il reçoit des mains de son ami Rémy Roure⁵⁴ la croix de chevalier de la Légion d'honneur au titre de résistant⁵⁵. Par la suite, il s'engage dans les rapprochements œcuméniques en prenant contact avec plusieurs pasteurs de l'Eglise réformée de France. Peut-être se souvient-il alors de ses ancêtres protestants ? En 1955, il accepte d'être aumônier à Saint-Joseph de Saint-Vallier. Charles n'est pas seulement un prêtre et un professeur, c'est aussi un écrivain : il est éditorialiste dans le journal « Peuple Libre », rédacteur dans la revue « Au Petit Drômois » à partir de 1945 et écrivain sous le pseudonyme de Jean-Paul Tersanne, il publie « Inquiétudes » en 1926. Après une courte maladie, Charles Chalamet décède le 4 juillet 1964 à Saint-Donat où il est enterré, entouré de nombreuses personnalités venues saluer le prêtre, mais aussi l'homme.



Charles Chalamet reçoit la Légion d'Honneur en 1954

2.2.2. Marie Joseph Antoine François "Michel" Chalamet, né en 1890, s'engage dans l'armée pour cinq ans en 1908⁵⁶. Il passe rapidement l'année suivante au grade de caporal, puis de sergent en 1910. Il fait la campagne d'Algérie de février à juin 1908 et celle de septembre 1909 à janvier 1910. Il réside à Saint-Donat et travaille ensuite comme voyageur de commerce. De passage à Embrun, il est hospitalisé et meurt le 16 janvier 1913 à l'âge de 22 ans.

2.2.3. "Jean" Baptiste Pierre Marie Joseph Chalamet, né en 1896, décède alors qu'il est élève à l'Institution Notre-Dame de Valence.

2.2.4. Marie Louise Marguerite Emma Frédérique Chalamet, née en 1893, se marie en 1912 avec

Raoul Gilbert Foulhoux, né dans l'Allier et résidant à Saint-Donat, qui est employé dans une scierie. Elle décède en 1958 à Bourg-en-Bresse à l'âge de 65 ans.

3. Anne-Marie Plèche, née en 1794, se marie en 1828 avec Nicolas Sylvain Sablière-Deshayer qui est notaire royal à Saint-Donat. Anne-Marie décède trois ans plus tard sans avoir eu d'enfant, semble-t-il. Nicolas se remarie l'année suivante.

4. Jacques Michel Plèche, né en 1794, dont on ne sait rien.

VI - "Joseph "(III) Antoine Plèche

Joseph (III), fils du précédent, est né à Montchenu le 1^{er} juillet 1790. Rentier, il est conseiller municipal au cours du mandat de maire de son père. Il réside dans la Maison Carrée avec ses parents. Le 5 juillet 1832, il se marie à Lens-Lestang avec Marie Elisabeth "Victorine" Michat. Joseph (III) a quarante-deux ans et Victorine, dix-huit ans. Ils ont au moins quatre enfants tous nés à Montchenu dans la Maison Carrée :

1. Joseph Antoine "Auguste" Plèche, né en 1833, devient notaire royal à Sarras en Ardèche. Marié deux fois, il n'a pas de descendance. Il prend la succession à Montélimar de M^e Jean-Louis Pangon de 1883 à 1904. Il s'éteint à Montélimar en 1904.

2. Marie Joseph Louis " Jules" Plèche qui suit en VII...

3. Antoine Maurice Alexis est né et décédé en 1838.

4. Louise Philomène "Victorine" Plèche, née en 1841, se marie en 1858 avec Jean Antoine Victor Charrin qui est rentier et qui vit à Valence.

Joseph (III) emploie quatre domestiques et trois servantes sur son domaine de la Maison Carrée entre 1831 et 1841⁵⁷. Cinq années plus tard, il n'y a plus que trois domestiques et plus de servante, la famille est réduite au couple et à leurs deux enfants. En 1861, deux domestiques suffiront pour travailler sur le domaine. Joseph (III) décède en 1860, Victorine lui survivra pendant cinquante-sept ans en s'éteignant en 1907 à l'âge de 93 ans.

⁵⁴ Rémy Roure (1885, Arcens [07] - 1966, Paris) journaliste (au *Temps*, au *Monde* et au *Figaro*), résistant français et compagnon de la Libération

⁵⁵ Base de données Léonore <http://www2.culture.gouv.fr>

⁵⁶ AD26 - Fiche matricule n° 692, classe 1910, Romans-sur-Isère

⁵⁷ AD26 - Recensements de population de Montchenu : 1Num933, 1Num233 et 6M340

VII - Marie Joseph Louis "Jules" Plèche

Jules, fils du précédent, né en 1834, est à la fois propriétaire cultivateur et rentier. Il réside dans la Maison Carrée avec sa mère Victorine et sa famille. Marié en 1868 à Marie Sophie Louise Victorine Clopet, originaire de Claveyson, il a sept enfants, tous nés à Montchenu dans la Maison Carrée :

1. **Marie Augustine Joséphine "Louise" Plèche**, née en 1870 et décédée en 1954, est restée célibataire.
2. **"David" (V) Marie Louis Victor Plèche**, né en 1871, est employé au PLM de 1894 à 1900, puis il s'engage dans l'armée pour cinq ans⁵⁸. Il est versé au 8^e Régiment d'infanterie coloniale et passe ensuite au 23^e. Il fait la campagne du Tonkin de 1901 à 1904. En 1905, il se marie à Pantin avec Adolphine Bonnet. Il est mobilisé dans la territoriale dès le 2 août 1914, et décède le 14 avril 1915 des suites de maladie contractée en service. Il est reconnu Mort pour la France⁵⁹. Après son décès, des secours immédiats sont accordés à sa veuve.
3. **"Gaston" Joseph Alfred Plèche**, né en 1873, s'engage pour trois ans dans l'armée en mars 1891⁶⁰. Six mois plus tard, il est nommé caporal. En 1893, il devient sergent. En 1900, domicilié à Crest, il se marie avec

Augustine Dorel, originaire d'Hyères (Var) et aussi domiciliée à Crest. De 1896 à 1903, il est employé comme son frère au PLM et est muté à Veynes où naît son fils Aimé Robert qui décède six mois plus tard à Montchenu. Gaston décède en janvier 1904 à l'âge de 31 ans dans la Maison Carrée.

4. **Pauline Louise Marie dite "Paula" Plèche**, née en 1874, reste célibataire et vit avec sa grand-mère, sa mère et sa sœur à la Maison Carrée. Au recensement de 1936, elle vit avec sa sœur Louise, toutes deux célibataires.
5. **"Léon" Marie Paul Plèche** naît et décède en 1877.
6. **Anna "Marguerite" Louise Plèche** naît en 1879 et décède à l'âge de 16 ans en 1896.
7. **"Léon" Paul Joseph Plèche**, né en 1883, est dit rentier dans sa fiche matricule⁶¹. Il décède un mois après son frère Gaston en février 1904 dans la Maison Carrée.

Jules Plèche décède en 1896 et sa femme Victorine Clopet trente ans plus tard en 1926. Dans les recensements de 1931 et 1936, seules les deux sœurs Louise et Paula vivent encore ensemble à Montchenu.

Marie-Claire DEBOUVERIE (recherches et rédaction)

Marc PLECHE (transmission de la Lettre d'anoblissement)

Tombe des Plèche à Montchenu où reposent :
Jean et Marguerite († 1896), Joseph Antoine († 1850) fils de Ennemond Joseph, Aimé († 1902) fils de Gaston, Gaston († 1904) fils de Jules, Jules († 1896) fils de Joseph, Léon († 1904) fils de Jules [Photo : Sauvons nos tombes]



Sources

- ◆ Copie de la Lettre d'ennoblissement transmise par Marc Plèche, adhérent au CGDP
- ◆ Archives départementales de la Drôme :
 - registres paroissiaux, état civil, recensements de population et registres matricules en ligne
 - série 2E, registres des notaires
 - série B, cours et juridictions
- ◆ Archives diocésaines de Valence
- ◆ Relevés des registres paroissiaux, de l'état civil et des notaires du Cercle Généalogique de la Drôme Provençale (CGDP)
- ◆ Relevés des registres paroissiaux du Cercle généalogique EGDA
- ◆ *Les Plèche de Bellanne à Montchenu-Charaix*, Revue de la Drôme des Collines (CGDC) n° 63, 2007
- ◆ Base Léonore : Légion d'honneur
- ◆ *Histoire de Montélimar et des principales familles qui ont habité cette ville*, A. de Coston, 1883

⁵⁸ AD26 - Bureau de recrutement Romans, classe 1891, fiche matricule n° 1013

⁵⁹ Livres d'or 1914-1918, Série F9/cotes 19860711/1 à 594 aux Archives nationales de Pierrefitte, consultables en ligne sur geneanet.org. Par la loi du 25 octobre 1919, « relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la Grande guerre », l'État lance le projet d'un Livre d'or comprenant les noms de tous ces héros jusqu'alors anonymes. [Archives nationales]

⁶⁰ AD26 - Bureau de recrutement Romans, classe 1893, fiche matricule n° 721

⁶¹ AD26 - Bureau de recrutement Romans, classe 1896, fiche matricule n° 1190

PLECHE de LA BELLANNE David (I) – RPR - écuyer, anobli en 1659 par Louis XIV, sieur de la Bellanne, co-seigneur de Salettes (- / 1676 - Montrigaud)

(Cm 1626 -) THOME Françoise - (Romans-sur-Isère / -après 1684)

PLECHE de LA BELLANNE David (II) – RPR - EHE - sieur de la Bellanne, co-seigneur de Salettes, conseiller en l'Élection de Romans, avocat à Montélimar (- / 16 septembre 1710 – La Tironnerie de Charaix à Montrigaud)

(Cm 1 février 1674 - Die) de FOLCHER (FAUCHIER) Anne dite Marie - RPR (- Uzès / après 1710 -)

PLECHE de MASSILLIAN François – RPR - EHE, coseigneur de la Calmette en Languedoc, réside à Lyon puis à Charaix (- / 8 mai 1762 - Montrigaud)

(-) GALLOIS Marguerite - RPR - EHE dans le jardin de la Tironnerie à Charaix (- / 11 mars 1781 - Montrigaud)

PLECHE de LA BELLANNE André – RPR, abjuration du calvinisme en 1721 (13 juillet 1687 - Charols / 1742 - Genève (Suisse))

(10 novembre 1722 - Montchenu) BOREL de GOIFFIEU Virginie - Catholique (14 janvier 1697 - Hauterives / 6 janvier 1763 - Montchenu)

PLECHE de LA BELLANNE Joseph (I) - noble et bourgeois (11 juin 1731 - Montchenu / 23 juin 1818 - Montchenu)

(24 février 1756 - Marsaz) RACHET-RICHARD Marie Blanche - (3 janvier 1737 - Marsaz / -)

PLECHE de LA CARREE Ennemond "Joseph" (II) - noble, rentier, maire de Montchenu, habite La Maison Carrée (23 juillet 1760 - Montchenu / 27 décembre 1841 - Montchenu)

(18 juillet 1786 - Claveyson) BIDON-CHANAL Jeanne Marie - (13 décembre 1753 - Claveyson / 22 janvier 1830 - Montchenu)

PLECHE "Joseph" (III) Antoine - propriétaire rentier, conseiller municipal de Montchenu, habite La Maison Carrée (3 juillet 1790 - Montchenu / 23 décembre 1850 - Montchenu)

(5 juillet 1832 - Lens-Lestang) MICHAT Marie Elisabeth "Victorine" - (11 février 1814 - Lens-Lestang / 25 octobre 1907 - Montchenu)

PLECHE Marie Joseph Louis "Jules" - propriétaire cultivateur, rentier, habite La Maison Carrée (4 novembre 1834 - Montchenu / 1 septembre 1896 - Montchenu)

(23 janvier 1868 - Claveyson) CLOPET Marie Sophie Louise Victorine - (11 mars 1846 - Claveyson / 7 février 1926 - Montchenu)

 PLECHE Marie Augustine Joséphine "Louise" - célibataire habite la Carrée (26 mars 1870 - Montchenu / 18 novembre 1954 - Saint-Vallier)

 **PLECHE "David" Marie Louis Victor - employé au PLM (1894-1900), engagé volontaire armée (1901-1906), Mort pour la France 1915 (14 juillet 1871 - Montchenu / 14 avril 1915 - Romans-sur-Isère)**
(21 novembre 1905 - Pantin) BONNET Adolphine

 PLECHE "Gaston" Joseph Alfred - engagé volontaire 1891-1894, employé au PLM à Crest, à Veynes (05) (1896-1903) (8 janvier 1873 - Montchenu / 18 janvier 1904 - Montchenu)

(13 août 1900 - Crest) DOREL Augustine - (6 mai 1877 - Hyères / -)

 PLECHE Pauline Louise Marie dite Paula - célibataire habite la Carrée (5 août 1874 - Montchenu / > 1936)

 PLECHE "Léon" Marie Paul - (5 mai 1877 - Montchenu / 28 juillet 1877 - Montchenu)

 PLECHE Anna "Marguerite " Louise - (10 octobre 1879 - Montchenu / 22 avril 1896 - Montchenu)

 PLECHE "Léon" Paul Joseph - rentier (7 novembre 1883 - Montchenu / 25 février 1904 - Montchenu)

PLECHE Jean-Antoine dit Jean Joseph - Rentier, cultivateur, habite le domaine de la Balive à Montchenu (15 février 1792 - Montchenu / 5 janvier 1881 - Montchenu)

(26 mai 1838 - Montchenu) SIBERT Virginie - (14 août 1804 - Montchenu / -)

PLECHE Virginie Victoire dite Victorine - (17 février 1840 - Montchenu / entre 1901 et 1906 -)

(7 juin 1859 - Montchenu) CHUILLON Jean Charles Auguste - Bachelier es Sciences en 1859, propriétaire cultivateur à St-Donat (12 janvier 1838 - Saint-Donat-sur-L'Herbasse / > 1906 -)

 CHUILLON "Marie" Joséphine Victorine - (15 mai 1861 - Saint-Donat-sur-L'Herbasse / 19 novembre 1905 - Saint-Donat-sur-L'Herbasse)

(20 août 1881 - Saint-Donat-sur-L'Herbasse) CHALAMET Jean Hippolyte Narcisse - médecin (29 novembre 1846 - Alixan / 13 juin 1897 - Saint-Donat-sur-L'Herbasse)

 **CHALAMET Jean Marie Joseph "Charles" Hippolyte - séminariste, ecclésiastique (chanoine), directeur de l'école Ste-Croix de Montélimar, Légion d'honneur (8 mai 1882 - Saint-Donat-sur-L'Herbasse / 4 avril 1964 - Saint-Donat-sur-L'Herbasse)**

 CHALAMET Marie Joseph Antoine François "Michel" - étudiant, engagé volontaire 5 ans en 1908, caporal 19010, sergent 1910, campagnes d'Algérie, industriel (16 janvier 1890 - Saint-Donat-sur-L'Herbasse / 6 janvier 1913 - Embrun)

 CHALAMET Marie Louise "Marguerite" Emma Frédérique - (4 décembre 1893 - Saint-Donat-sur-L'Herbasse / 12 janvier 1958 - Bourg-de-Péage)

(23 novembre 1912 - Saint-Donat-sur-L'Herbasse) FOULHOUX Raoul Gilbert - employée de scierie (9 décembre 1888 - Bellenaves / -)

 CHALAMET "Jean" Baptiste Pierre Marie Joseph - (12 janvier 1896 - Saint-Donat-sur-L'Herbasse / -)

 CHUILLON Marie Joséphine Augustine "Louise" Antoinette - célibataire (2 avril 1866 - Saint-Donat-sur-L'Herbasse / -)

Généalogie descendante des Plèche

RPR : Religion Prétendument Réformée
EHE : Enterré Hors l'Église
Cm : contrat de mariage

Un arbre généalogique plus complet peut être fourni en adressant la demande à :
mcdebouverie@orange.fr



Fédération Française de Généalogie

▶ *F lash n° 260 - avril 2019*

Dis M'sieur, c'est quoi un administrateur ?

La Fédération est en plein processus électoral. Ses associations renouvellent les mandats de leurs administrateurs pour la période 2019- 2022.

Un administrateur, c'est un représentant. Il est désigné par les associations formant une union à assise territoriale ou un collège. Il doit être membre d'une association fédérée, une qui a donc payé sa cotisation pour l'année 2019.

Un administrateur, c'est un acteur du conseil d'administration. Il siège avec ses homologues au conseil d'administration qui se réunit une fois par semestre. Il vote pour élire le président de la Fédération pour le mandat de 3 ans ainsi que le bureau qui sera chargé de la gestion courante de la Fédération. Il est chargé de fixer les grands axes de l'action du bureau et d'en contrôler la réalisation.

Pour aider l'action du bureau, **l'administrateur peut faire partie des commissions** qui apportent leur expérience sur les sujets les concernant :

- ◆ la commission juridique et des statuts qui conseille le bureau et le conseil d'administration sur le plan juridique lorsque la Fédération est interrogée par les associations ou les institutions pour un problème de cet ordre ;
- ◆ la commission des Congrès chargée de mettre à jour la charte des congrès nationaux, de valider les candidatures aux futurs congrès ;
- ◆ la commission communication qui propose les différentes actions à mener en matière de communication et participe à l'organisation du Prix Gaston Sagot (meilleurs stand et revue) remis lors des congrès nationaux ;
- ◆ la commission multimédia qui fait des propositions sur l'ensemble des possibilités offertes par Internet ;
- ◆ la commission généalogie à l'école en charge des actions de sensibilisation et de formation en milieu scolaire ;
- ◆ la commission formation qui met en place les outils nécessaires afin de faire connaître la généalogie, propose des formations aux responsables d'associations, anime des réunions à la demande d'associations, de groupements ou d'entreprises ;
- ◆ la commission héraldique qui met en place les actions de promotion, formation et de valorisation de la science héraldique.

Un administrateur, c'est avant tout le relais entre les associations et la Fédération. Il est « la Fédération dans les associations » : il tient au courant les associations qui l'ont mandaté des actions fédérales et les invite à y participer ; il les informe des débats fédéraux en cours (évolutions du monde associatif, ADN, accès aux archives, ...). Il est aussi le porte-parole de ses associations à la fédération : il fait part des demandes particulières de ses associations auprès de la Fédération, il met en avant les actions entreprises par ses associations mandantes en faveur du rayonnement de la généalogie tant vis-à-vis de ses membres que du grand public.

En résumé, l'administrateur est le député des associations.

Olivier GUIONNEAU, secrétaire général

▶ *F lash n° 261 - mai 2019*

Hommage à Philippe Rossignol (9 janvier 1940 – 28 mai 2019)



J'ai connu Philippe et Bernadette Rossignol lors du X^e congrès fédéral à Arras en mai 1989. Ce fut pour moi un cadeau de la vie, une de ces pépites que l'on n'oublie jamais. Un tel couple si uni, si soudé, si complice, qui vous transmettait cordialité et connaissances. Ce duo était incontournable lors de nos congrès fédéraux, Bernadette présentait une conférence, Philippe assurait les échanges et en profitait pour instaurer la fameuse coupure de midi : « le P'tit Punch » sur leur stand, un moment mémorable, inoubliable, devenu un rituel de congrès en congrès. Mais pour autant, il serait totalement erroné de réduire notre espiègle et malicieux Philippe Rossignol à la promotion du substantifique élixir de canne à sucre des Antilles. Philippe et Bernadette ont créé en 1989 la remarquable association Généalogie et

Histoire de la Caraïbe qui rayonne avec 700 correspondants dans le monde et qui diffusa le premier bulletin trimestriel généalogique numérique. Car il faut dire que Philippe était un précurseur.

Déjà pour le VII^e congrès fédéral à Versailles en 1983, il avait présenté avec son complice Jean-Michel André, la base de données de l'IDEG (Institut de documentation et d'études généalogiques). Il y a un mois, je suis retournée du côté de la rue de Turbigo pour me rappeler l'époque d'or de notre Fédération lors de la mandature de Jean Morichon, quand il portait haut et fort le lys fédéral en unissant chacun comme les chaînes de notre emblème grâce à ses idées, sa rigueur et surtout sa chaleur communicante. Nous nous sommes remémorés ces moments de grâce trois semaines avant sa disparition et il m'a aussi parlé de son autre œuvre, chère à son cœur, lorsqu'il a su faire confiance et offert son soutien à un jeune généalogiste prometteur. Ce beau projet est devenu un des fleurons de la généalogie française, Geneanet, à qui il a récemment confié son héritage spirituel, sa base de données des Caraïbes. Il en était très heureux. Rappelons qu'il a également fondé Geneabank et FranceGenWeb, deux associations fédérées. Son travail phénoménal qui s'évalue à plusieurs milliers de pages et qui a permis la rencontre de l'Histoire et de la généalogie a été reconnu par le ministère de la Culture qui l'a nommé chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres. Je conclurai en citant Nicolas Javary qui s'est exprimé au nom des membres de GHC lors de ses obsèques célébrées le lundi 3 juin en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle à Paris : « Merci de nous avoir tant donné, nous avons tant reçu ».

À son épouse, ses enfants et petits-enfants, nous présentons nos sincères condoléances en cette terrible épreuve qu'ils traversent.

Valérie ARNOLD-GAUTIER, Vice-présidente de la FFG

▶ *F lash n° 262 - juin/ juillet 2019*

Dessine-moi la Fédération

Depuis samedi 29 juin 2019, je suis devenue votre nouvelle présidente. Avec beaucoup d'émotion, j'ai reçu de Thierry Chestier les commandes de l'avion fédéral. Dans l'attente d'un décollage éminent, je me suis rappelée ma conversation récente avec un jeune généalogiste. Ce petit Prince m'avait dit « dessine-moi la Fédération ».

Cette quête m'a donné envie de prendre mes pinceaux et mon aquarelle. Voici ce que j'ai peint : ma Fédération vit sur un fond d'azur, cela peut être le ciel, mais aussi l'eau. C'est un sentiment d'infini comme le monde de la généalogie qui regorge d'individus et d'associations. Le ciel bleu, c'est avant tout le rayonnement, la joie, l'amitié des généalogistes qui se retrouvent avec plaisir dans les congrès et les salons, les gene@... Ce ciel, je l'ai délimité par l'hexagone qui représente notre beau pays qui possède les plus belles archives et les généalogies les plus denses. Dans cet hexagone, j'ai ensuite peint des chaînes en argent, car la généalogie c'est un réseau, un tissage de liens qui nous unit par nos ancêtres mais aussi à nos divers partenaires, institutionnels comme les Archives de France et le Souvenir Français, mais également aux différents acteurs extérieurs qui mettent en œuvre notre passion commune. Puis, j'ai pris la main du Petit Prince et nous avons ensemble fait éclore au centre de cet hexagone, un lys aux couleurs dorées. La Fédération doit être le premier fleuron de la généalogie française si particulière. La force de la Fédération est de pouvoir représenter tous les généalogistes qui en ont besoin auprès des pouvoirs publics. Son rôle est de promouvoir les innovations pour que les généalogistes dans nos associations soient des experts et des historiens des familles à part entière. Enfin, nous avons posé notre hexagone d'azur aux chaînes d'argent et à la fleur de lys sur un tapis de gueules, un magnifique rouge vermillon qui symbolise notre chemin mais aussi notre piste de décollage et d'atterrissage. Alors, attachez vos ceintures et embarquez-vous pour le cap 2022 et tout d'abord pour la première escale à Ajaccio, notre 25^e congrès. Bien à vous.



Valérie ARNOLD-GAUTIER, Présidente de la FFG

Documents généalogiques en vente par correspondance

Adresser les commandes à
Cercle généalogique de la Drôme provençale :

Maison des Services publics
1 avenue Saint-Martin
26200 MONTELIMAR

Conditions générales de vente : nos prix s'entendent port en sus. Nos envois sont faits aux risques et périls du destinataire. La commande, accompagnée de son règlement, doit indiquer la désignation du document et la quantité désirée. La date de livraison sera fonction de la disponibilité des documents commandés.

Documents	Euros	Grammes
AIDE EN GENEALOGIE		
Généalogie, mes premiers pas	6,00	315
Les calendriers	3,50	125
Petit lexique	3,50	195
PERSONNAGES		
Louis CHANCEL (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Emile LOUBET (et son ascendance, nouvelle édition, 24 pages)	5,50	170
Charles MOULIN (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Les STOUPANY (1766-1942) (une famille de nougatiens, 29 pages)	5,50	190
Jean-Jacques MENEURET (médecin Montilien 1739-1815, 20 pages)	5,50	130
Généalogie des Adhémar de Monteil (34 pages)	5,50	220
Famille de SERRES (Seigneurs du Pradel) (18 pages)	2,50	130
Famille RIVIERE (originaire de Montélimar) (44 pages)	10,00	270
Famille de COSTON (90 pages)	15,00	290
LES METIERS		
La Chapellerie (et ascendance ROUX, nouvelle édition, 31 pages)	5,50	200
La Draperie (et ascendance MORIN, nouvelle édition, 36 pages)	5,50	220
La Soierie (et généalogie LACROIX, nouvelle édition, 34 pages)	5,50	210
Les Meuniers (et généalogies PARPAILLON, DENIS, BOISSON, 34 pages)	5,50	220
Les Verriers (et généalogie de FERRE de la CALMETTE, 33 pages)	5,50	220
La vigne et le vin à Montélimar (26 pages)	5,50	180
Les Notaires au fil du temps	15,00	280
Des Militaires à Saint-Martin	15,00	450
Les Enfants de Troupe	5,00	200
HISTOIRE ET GENEALOGIE		
Montélimar et le nom de ses rues (nouvelle édition, 138 pages)	18,00	390
Si Montélimar m'était conté ... (88 pages)	15,00	260
Le Bois de Laud (17 pages)	2,50	135
Les anciens racontent (79 pages)	5,00	245
Un tramway de la Drôme, Le PICODON (22 pages)	2,50	165
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 1)	15,00	440
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 2)	15,00	470
Les Protestants de Saint-Paul-Trois-Châteaux	8,50	190
Les Enfants abandonnés et les Nourrices du XIX ^e à nos jours (114 pages)	15,00	355
La restitution des biens des protestants, Loi du 15 décembre 1790	15,00	260
Les protestants au Désert (120 pages)	15,00	360
La santé de 1800 à 1920 (127 pages)	15,00	415
Justice de l'Ancien Régime à 1920 (180 pages)	25,00 15,00	560
Les Arts en Drôme Provençales (110 pages)	En promotion ! Nouveauté 2018 !	15,00
		355

Arbres généalogiques**Format 50 x 70 cm**

Arbre 6 générations (avec emplacements pour photos) 3,50 €

Arbre 7 générations 4,00 €

Format 85 x 110 cm

Arbre 11 générations 4,50 €

Calcul des frais de port et emballage

Poids total jusqu'à gr.	100	250	500	3000
Prix €	2,00	4,00	6,00	7,00

Pour les arbres, l'envoi est fait séparément sous tube. Les frais de port et d'emballage sont de 8 € pour 1 à 3 arbres

Un bon de commande est en ligne sur le site du CGDP, dans l'onglet « Boutique » :

<http://www.genea26provence.com/>



Cercle Généalogique de la Drôme Provençale
Maison des Services publics
1 avenue Saint-Martin
3^e étage Nord
26200 MONTELIMAR
Tél. : 04 75 51 22 03 (*uniquement le mardi*)

Notre adresse de messagerie
cgdp@genea26provence.com

Notre site Web
genea26provence.com

Notre Forum
genea26provence@yahoo-groupes.fr

Notre page sur Facebook
facebook.com/cgdp.genealogiste

« *La généalogie, c'est l'art de partir à la découverte de la vie de ses ancêtres* »

La Lettre

du

Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

Périodicité Trimestrielle
Direction de publication : Guy VENTURINI
Dépôt légal : décembre 1994
N° 19 C 95
ISSN 1260 – 240 X